



CAHIER THÉMATIQUE

**Les allocataires du revenu
de solidarité active (RSA)
en Seine-et-Marne**

AVRIL 2025

**seine 77
& marne**
LE DÉPARTEMENT

Sommaire

Introduction	p. 4
I. Les allocataires du RSA en Seine-et-Marne comparés aux autres départements	p. 5
Une faible part d'allocataires du RSA comparée aux autres départements.....	p. 5
Évolution comparée en Île-de-France	p. 7
II. Focus sur les allocataires du RSA en Seine-et-Marne	p. 8
Une part plus importante d'allocataires du RSA dans les territoires des MDS de Melun, Montereau-fault-Yonne et Meaux.....	p. 8
Taux d'évolution du nombre d'allocataires du RSA depuis la crise sanitaire en Seine-et-Marne	p. 10
Une forte hausse du nombre d'allocataires du RSA durant la pandémie de Covid-19	p. 10
Suivie d'une baisse du nombre d'allocataires depuis 2021.....	p. 11
Un nombre d'allocataires demeurant à un niveau plus important qu'en 2019	p. 12
III. Le profil des allocataires du RSA en Seine-et-Marne	p. 13
Le profil des allocataires du RSA par âge	p. 13
D'avantage de femmes allocataires du RSA que d'hommes	p. 16
Une majorité de personnes seules et de familles monoparentales	p. 17
Une progression du nombre d'allocataires restant plus longtemps dans le dispositif.....	p. 19
Conclusion	p. 25
Annexes	p. 26

Introduction

Les Départements sont des acteurs essentiels de l'aide et de l'action sociale en France puisqu'ils interviennent auprès des personnes âgées, des personnes en situation de handicap, pour la protection de l'enfance mais aussi pour l'insertion professionnelle et sociale. Les Départements sont, entre autres, responsables de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA), de la prestation de compensation du handicap (PCH) et du revenu de solidarité active (RSA).

Le RSA fait partie des minima sociaux, au même titre que l'allocation aux adultes handicapés (AAH), l'allocation spécifique de solidarité (ASS) et l'allocation spécifique aux personnes âgées (Aspa). Les minima sociaux visent à assurer un revenu minimal à une personne (ou à sa famille) en situation de précarité. Entré en vigueur le 1^{er} juin 2009 en France métropolitaine et le 1^{er} janvier 2011 dans les départements d'Outre-mer, le RSA remplace le revenu minimum d'insertion (RMI) et l'allocation de parent isolé (API). Depuis le 1^{er} janvier 2016, le volet activité du revenu de solidarité active (RSA) est remplacé par la prime d'activité, en France métropolitaine et dans les départements d'Outre-mer (Dom).

Le RSA est une prestation sous conditions de ressources versée mensuellement sur la base des ressources du trimestre précédent.

Il est ouvert aux personnes de 25 ans et plus, ainsi qu'aux jeunes de 18-24 ans dans des conditions spécifiques (parents isolés assumant la charge d'au moins un enfant né ou à naître ou jeunes ayant travaillé au moins deux années à temps plein au cours des trois dernières années). Le RSA vise ainsi à compléter les ressources d'un foyer pour qu'elles atteignent le revenu minimum garanti, qui varie selon la composition du foyer : 635 euros pour une personne seule sans enfant à charge en 2024, 953 euros par mois pour un couple sans enfant et 1 144 euros pour un couple avec un enfant. Une majoration peut être accordée aux parents isolés avec enfant à charge, soit 1 088 euros pour un parent isolé avec un enfant.

Au-delà de son importance pour réduire la pauvreté, le RSA ne se limite pas au versement d'une allocation et vise aussi l'insertion sociale et professionnelle de ses allocataires. Comme le rappelle la DREES, « *le RSA est à la fois une allocation visant à garantir un revenu minimum de ressources aux bénéficiaires et un dispositif d'accompagnement social et professionnel pour faciliter l'accès à l'emploi ou consolider les capacités professionnelles de ceux qui sont sans activité ou qui ne tirent de leur activité que des ressources limitées.* »¹.

Ce cahier thématique sur les allocataires du RSA s'attachera dans un premier temps à **comparer la situation de la Seine-et-Marne à celle des autres départements français et franciliens**. Dans un second temps, l'analyse ciblera les **territoires des maisons des solidarités (MDS) du département** grâce aux données de la CAF de Seine-et-Marne. Enfin, la dernière partie concernera **le profil des allocataires du RSA**.

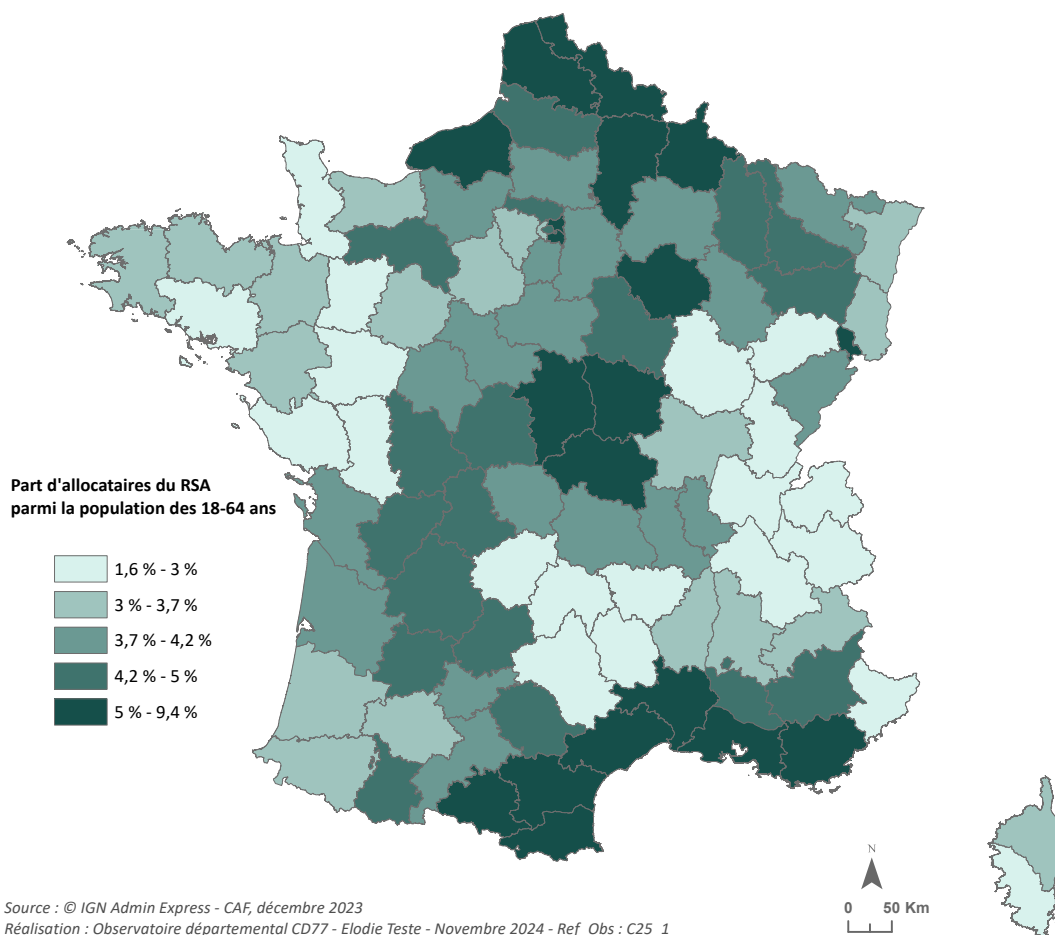
¹ Cheikh Tidiane Diallo et d'Isabelle Leroux (dir.), « Les dispositifs départementaux pour l'insertion sociale et professionnelle », dans *L'aide et l'action sociales en France – édition 2020. Perte d'autonomie, handicap, protection de l'enfance et insertion*, Panorama de la DREES (direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques du ministère de la Santé), 2020, 244 p.

I. Les allocataires du RSA en Seine-et-Marne comparés aux autres départements

Une faible part d'allocataires du RSA comparée aux autres départements

Précautions méthodologiques : les données sur les allocataires du RSA exploitées dans ce cahier thématique sont, sauf mention contraire, des données définitives au 31 décembre de chaque année, transmises par la CAF de Seine-et-Marne. Elles concernent le nombre d'allocataires du revenu de solidarité active (RSA) avec un droit versable, selon différentes caractéristiques sociodémographiques. La notion d'allocataire renvoie à une notion de foyer et non d'individu. Ainsi, compter des allocataires signifie compter des foyers constitués de personnes seules ou de plusieurs personnes (familles). Seules les données de la première partie, comparant la Seine-et-Marne aux autres départements, sont issues de l'opendata de la CAF (national), tandis que la seconde partie exploite les données de la CAF de Seine-et-Marne.

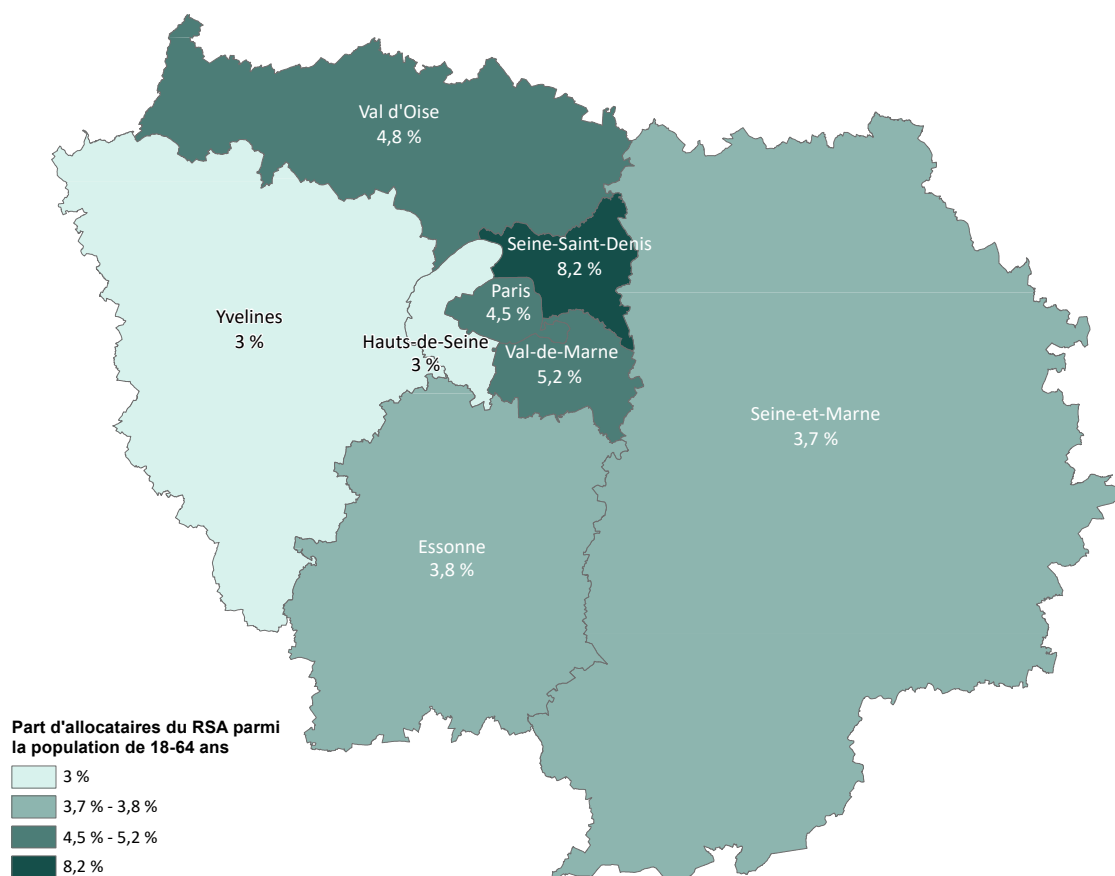
Part d'allocataires du RSA en France métropolitaine en décembre 2023



En décembre 2023, on compte 1,62 million d'allocataires du RSA en France métropolitaine dont 312 541 qui vivent en Île-de-France.

La Seine-et-Marne, avec 3,7 % d'allocataires du RSA parmi les personnes âgées de 18 à 64 ans (contre 4,3 % pour la France métropolitaine), se caractérise par un faible taux. Le département se classe au 40^e rang des départements de France métropolitaine comptant le moins d'allocataires du RSA. Au niveau national, ce sont les départements du nord de la France, du pourtour méditerranéen et du centre de la France (Cher, Nièvre, Allier) où les taux d'allocataires sont les plus élevés.

Part d'allocataires du RSA en Île-de-France en décembre 2023



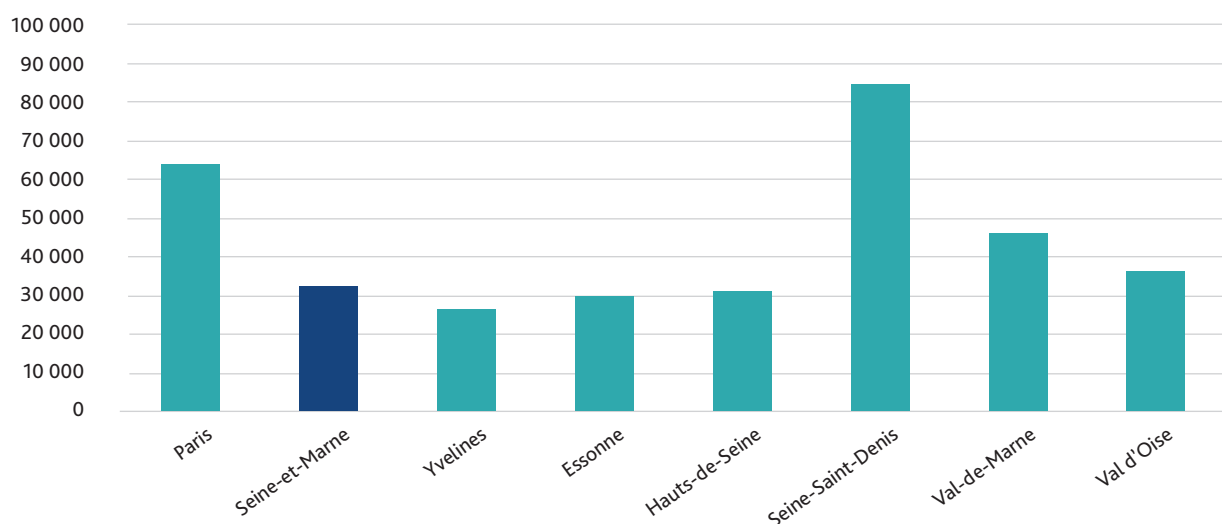
Source : © IGN Admin Express - CAF, décembre 2023

Réalisation : Observatoire départemental CD77 - Elodie Teste - Novembre 2024 - Ref_Obs : C25_2



Au sein de l'Île-de-France, la part d'allocataires du RSA parmi la population est également faible et classe le département au 3^e rang de ceux qui ont la plus faible part, derrière les Hauts-de-Seine (3 %) et les Yvelines (3 %). Le taux d'allocataires du RSA en Seine-et-Marne est très similaire à celui de l'Essonne. La part d'allocataires en Seine-Saint-Denis marque une importante exception (8,2 %), un chiffre particulièrement élevé qui lui fait occuper le deuxième rang national. La Seine-Saint-Denis se caractérise en outre par un nombre d'allocataires du RSA particulièrement important (84 233), environ 2,5 fois supérieur à la Seine-et-Marne.

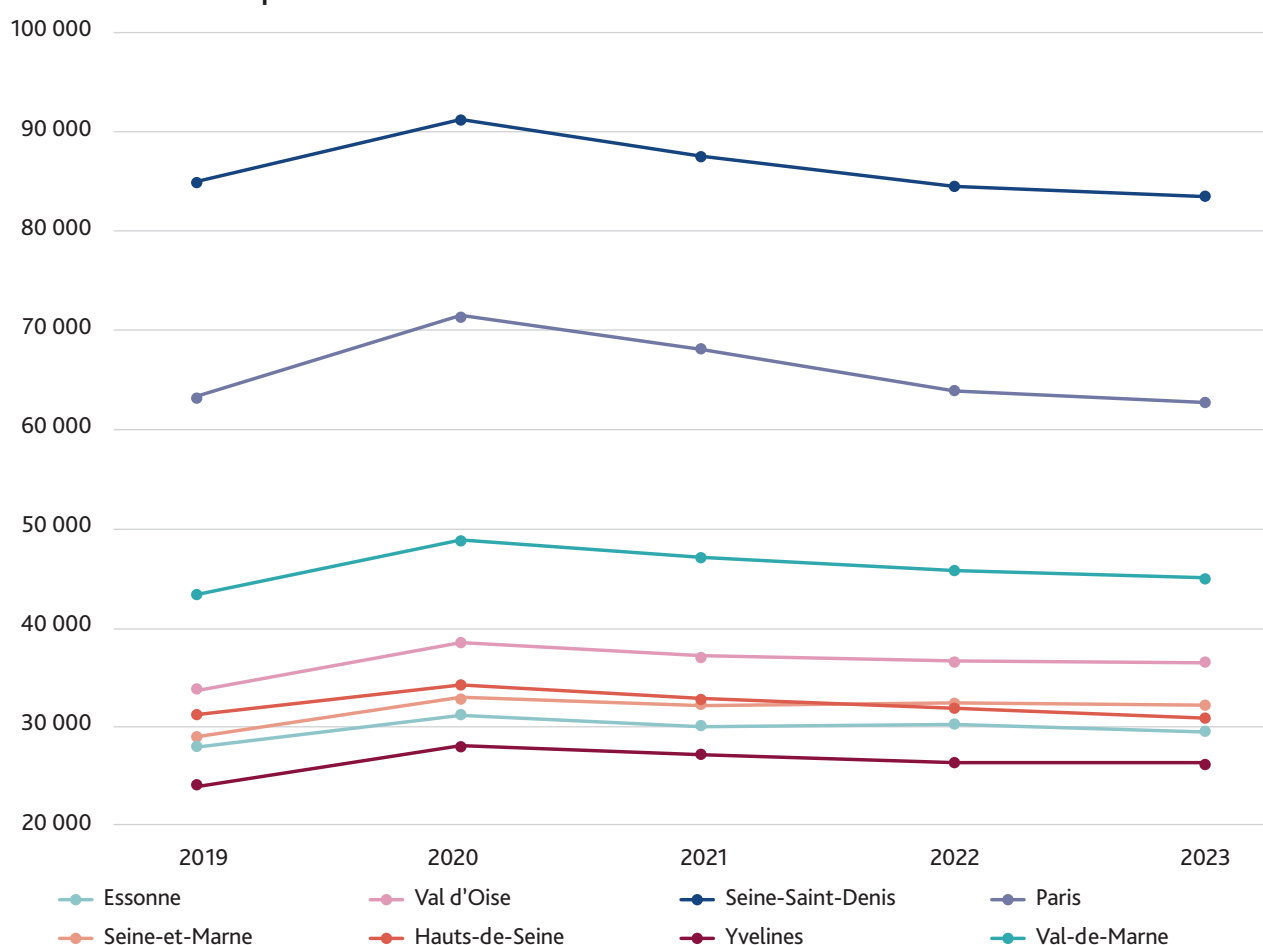
Nombre d'allocataires du RSA en Île-de-France en décembre 2023



Source : CAF, décembre 2023

Évolution comparée en Île-de-France

Évolution comparée du nombre d'allocataires du RSA en Île-de-France entre 2019 et 2023



Source : CAF, 2019-2023

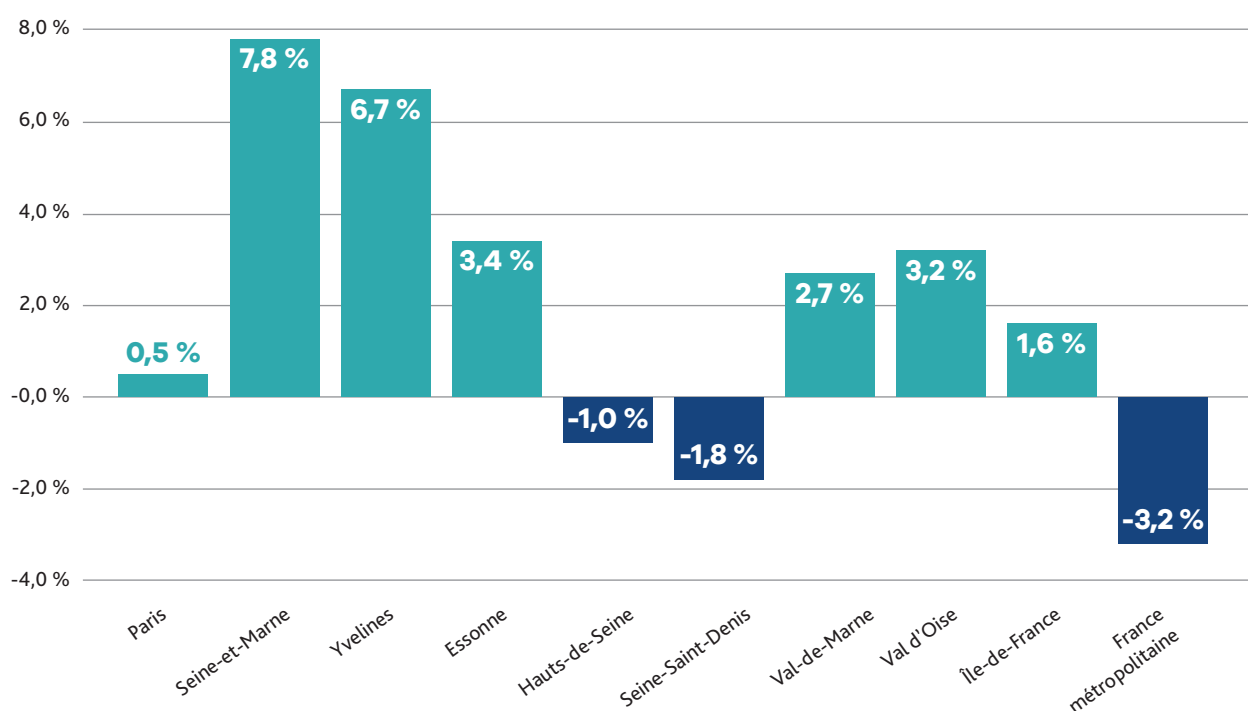
En s'intéressant à l'évolution du nombre d'allocataires du RSA en Seine-et-Marne, on observe une forte hausse pendant la crise sanitaire du Covid-19 (12 %), suivie d'une baisse ces dernières années (-4,1 % entre 2020 et 2023).

Malgré les baisses du nombre et de la part d'allocataires depuis 2021, on constate également que ceux-ci ne sont pas revenus entièrement au niveau de 2019 : 31 824 allocataires seine-et-marnais en 2023 contre 29 538 en 2019, soit une hausse de 8 % sur cette période (+2 286 allocataires supplémentaires). Ainsi, si la tendance est à la baisse du nombre d'allocataires du RSA ces dernières années, leur nombre reste plus important qu'en 2019.

Au niveau national, la direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) du ministère de la santé souligne également que « la forte hausse des effectifs en 2020 s'explique à la fois par une baisse des sorties du RSA et par une hausse des entrées dans la prestation, les deux étant dues à la dégradation du marché du travail, conduisant en 2020 à un taux d'entrée dans le RSA nettement supérieur au taux de sortie (27 % contre 22 %), alors qu'ils étaient très proches en 2019 (25 % contre 24 %).² ». Elle évoque également un « net reflux des effectifs en 2021 », avec une « baisse du taux d'entrée dans le RSA associée à une hausse du taux de sortie » avec l'amélioration du marché du travail. En France métropolitaine, le nombre d'allocataires du RSA a diminué de -3,2 % entre 2019 et 2023.

² Pierre-Yves Cabannes et Opale Echegu (dir.) (DREES), Minimas sociaux et prestations sociales, Ménages aux revenus modestes et redistribution – édition 2024, Panorama de la DREES, octobre 2024

Taux d'évolution du nombre d'allocataires du RSA en Île-de-France entre 2019 et 2023



Source : CAF de Seine-et-Marne, 2019-2023

En Île-de-France, la forte hausse du nombre d'allocataires du RSA durant la crise sanitaire n'a pas été résorbée de manière équivalente dans tous les départements.

C'est en Seine-et-Marne que la hausse a été la plus marquée entre 2019 et 2023 (7,8 %), suivie des Yvelines (6,7 %). Il faut souligner que la Seine-et-Marne est le département francilien qui a connu la plus faible baisse du nombre d'allocataires après la crise sanitaire : -4,1 % entre 2020 et 2023, contre -10,5 % pour la région Île-de-France. À l'inverse, en 2023, les Hauts-de-Seine et la Seine-Saint-Denis se caractérisent par des niveaux d'allocataires du RSA inférieurs à ceux de 2019 (respectivement -1 % et -1,8 %).

II. Focus sur les allocataires du RSA en Seine-et-Marne

Une part plus importante d'allocataires du RSA dans les territoires des MDS de Melun, Montereau-fault-Yonne et Meaux

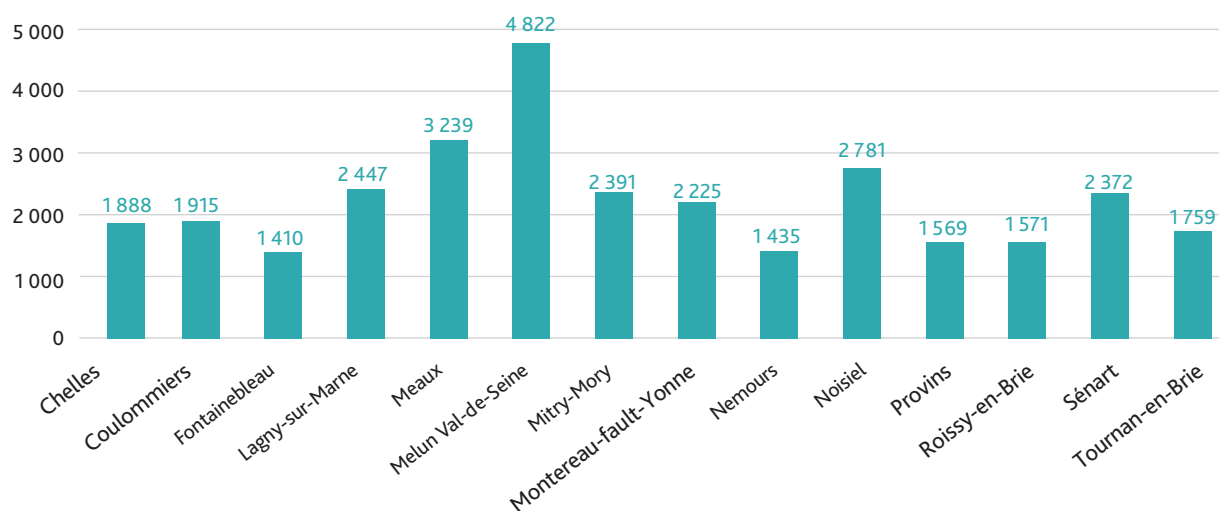
La CAF de Seine-et-Marne compte 31 824 allocataires du RSA au 31 décembre 2023, soit 3,7 % des habitants de 18 à 64 ans. La faible part d'allocataires du RSA en Seine-et-Marne dans la population (tous niveaux de vie confondus) comparée aux autres départements, cache des disparités selon les niveaux de vie des ménages³, mais aussi selon les territoires des MDS.

Le territoire de la MDS de Melun se distingue par le plus fort taux d'allocataires du département (7 %), soit 4 822 allocataires du RSA. Avec 5,2 % d'allocataires, la MDS de Montereau-fault-Yonne se caractérise également par un fort taux, de même que les territoires des MDS de Meaux (4,7 %) et Chelles (4,2 %), dans une moindre mesure. À noter que ces quatre territoires concentrent 38 % des allocataires du RSA du département.

À l'inverse, moins d'habitants ont recours au RSA dans les territoires des MDS de Lagny-sur-Marne (2,7 %), Fontainebleau (2,7 %) et Tournan-en-Brie (2,2 %).

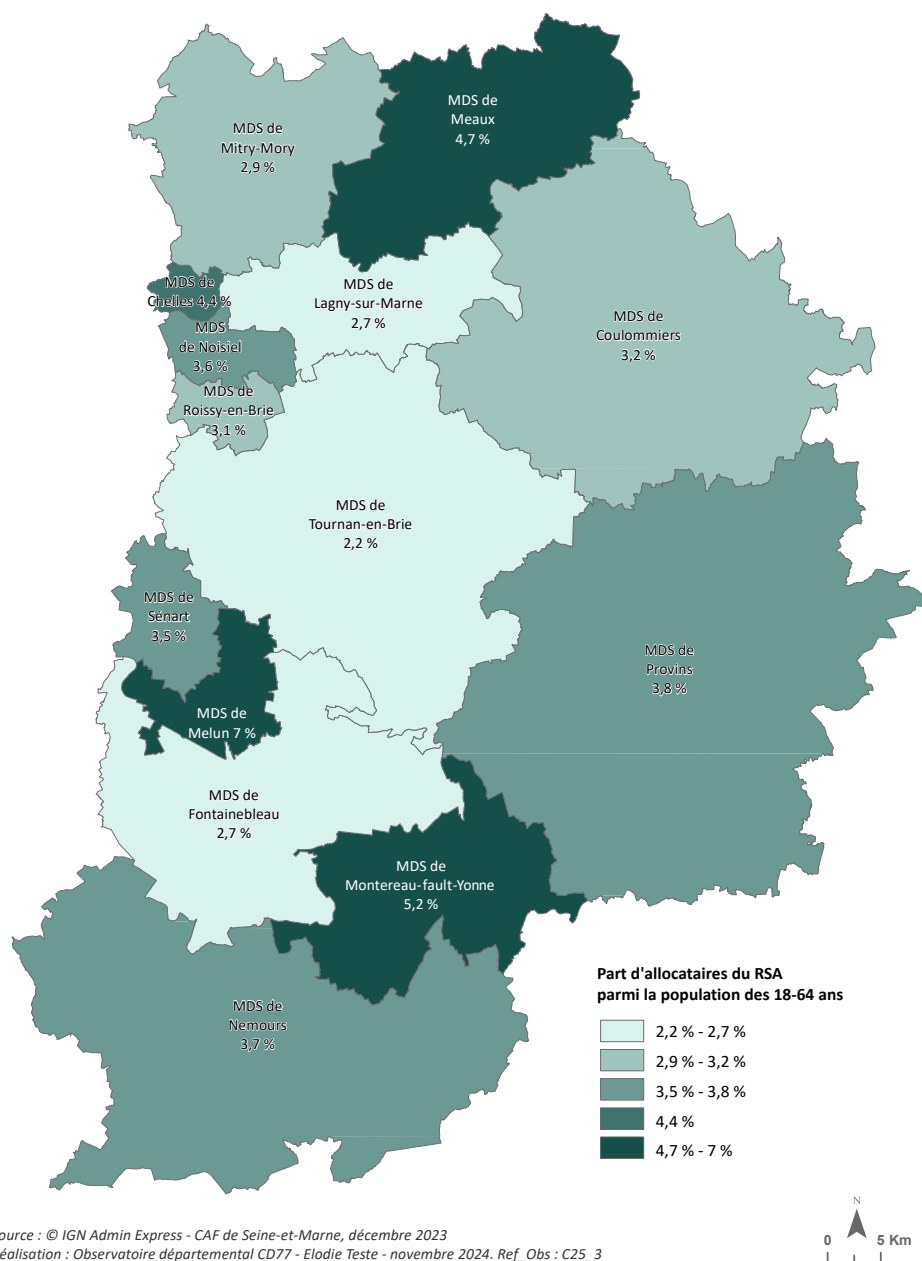
³ Le RSA étant un minima social sous conditions de ressources, y avoir recours est plus fréquent pour les personnes précaires. La Drees souligne que les prestations sociales représentent une proportion du revenu disponible d'autant plus importante que les revenus des ménages sont faibles (Ibid.).

Nombre d'allocataires du RSA par territoires de MDS en décembre 2023



Source : CAF de Seine-et-Marne, décembre 2023

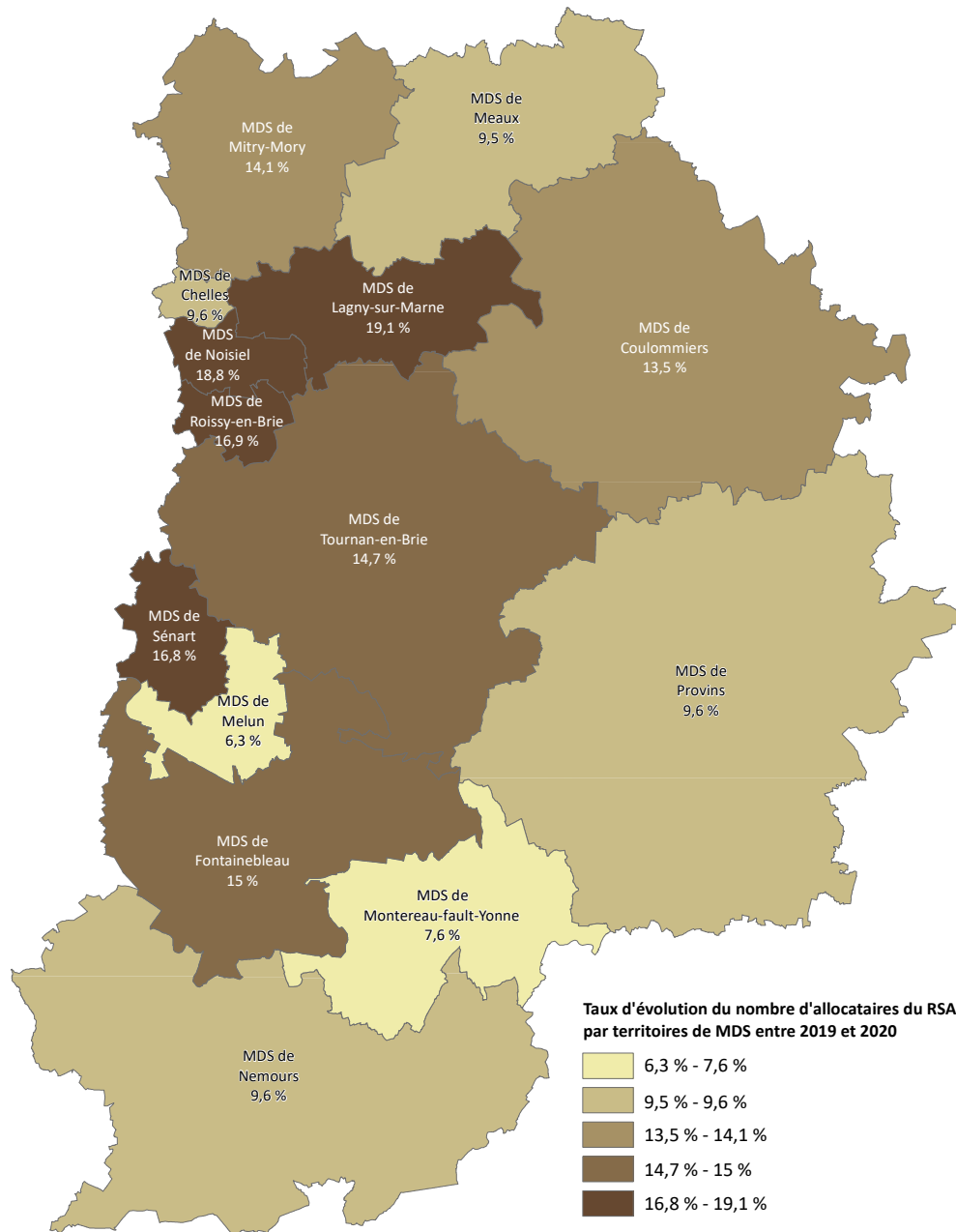
Part d'allocataires du RSA en décembre 2023 par territoires de MDS



Taux d'évolution du nombre d'allocataires du RSA depuis la crise sanitaire en Seine-et-Marne

Une forte hausse du nombre d'allocataires du RSA durant la pandémie de Covid-19

Évolution du nombre d'allocataires du RSA par territoires de MDS entre 2019 et 2020



Pour rappel, la Seine-et-Marne a connu une forte hausse du nombre d'allocataires du RSA entre 2019 et 2020, en lien avec la pandémie de Covid-19, avec +3 637 allocataires soit une augmentation de 12,3 %.

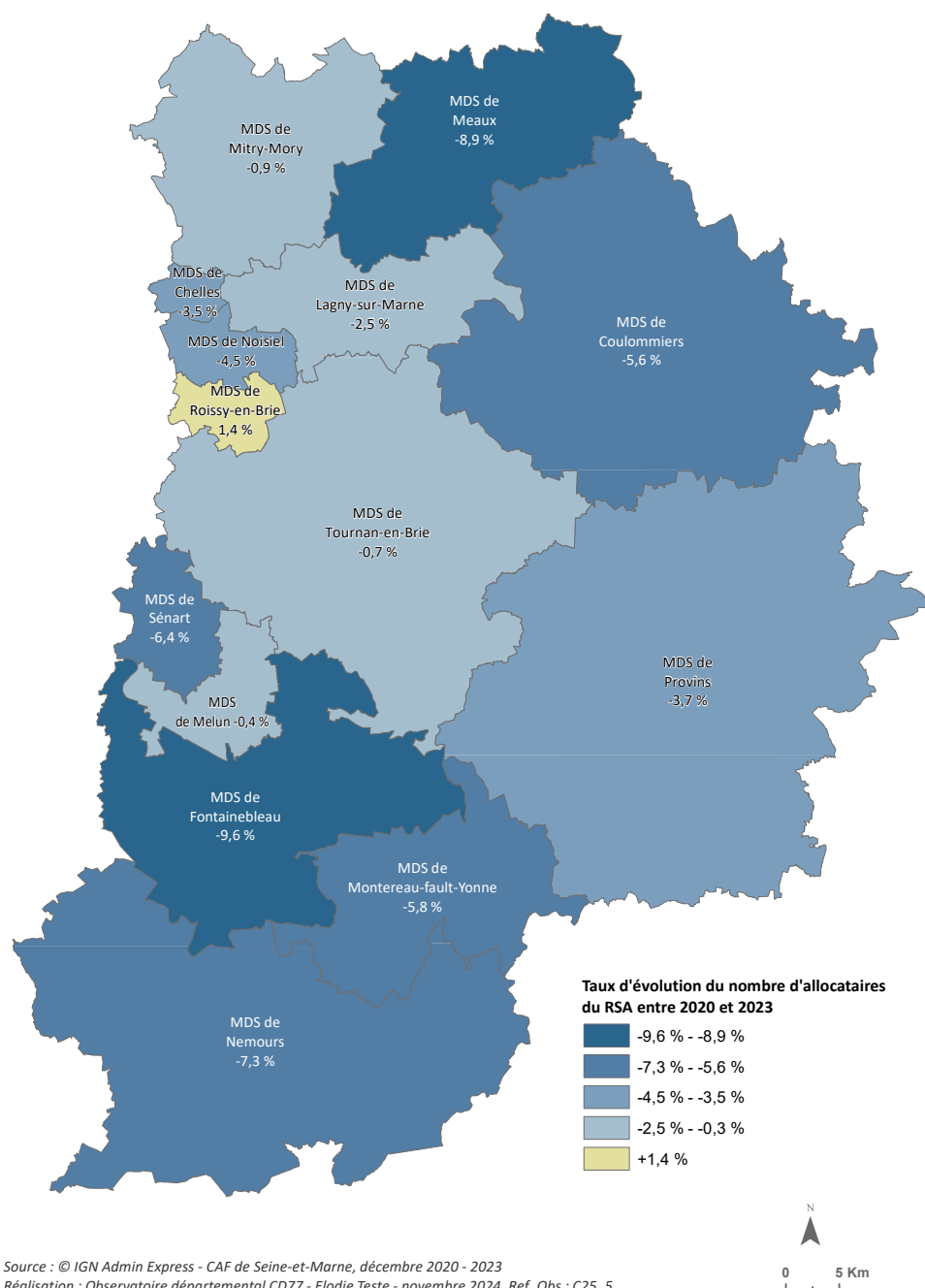
Cette hausse a été la plus marquée dans les territoires des MDS de Lagny-sur-Marne (19 %), Noisiel (19 %), Roissy-en-Brie (17 %) et Sénart (17 %).

À l'inverse, les territoires qui accueillait déjà une forte part d'allocataires du RSA ont connu des hausses moins conséquentes, par exemple à Melun (6 %), Montereau-fault-Yonne (8 %) et Meaux (9 %) entre 2019 et 2020. Cela pourrait s'expliquer par le fait qu'une partie des habitants de ces territoires avaient plus fortement recours au RSA avant la crise sanitaire et étaient déjà dans le dispositif.

Ce phénomène est également observé au niveau français par la direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) du ministère de la santé qui souligne : « En 2020, la détérioration de la situation économique engendrée par la crise sanitaire se répercute directement sur le nombre de bénéficiaires du RSA, tout comme son amélioration en 2021. »⁴.

Suivie d'une baisse du nombre d'allocataires depuis 2021

Évolution du nombre d'allocataires entre 2020 et 2023 par territoire de MDS



4 DREES, Isabelle Leroux (dir.), *L'aide et l'action sociales en France. Édition 2022. Perte d'autonomie, handicap, protection de l'enfance et insertion*, 266 p., 2022

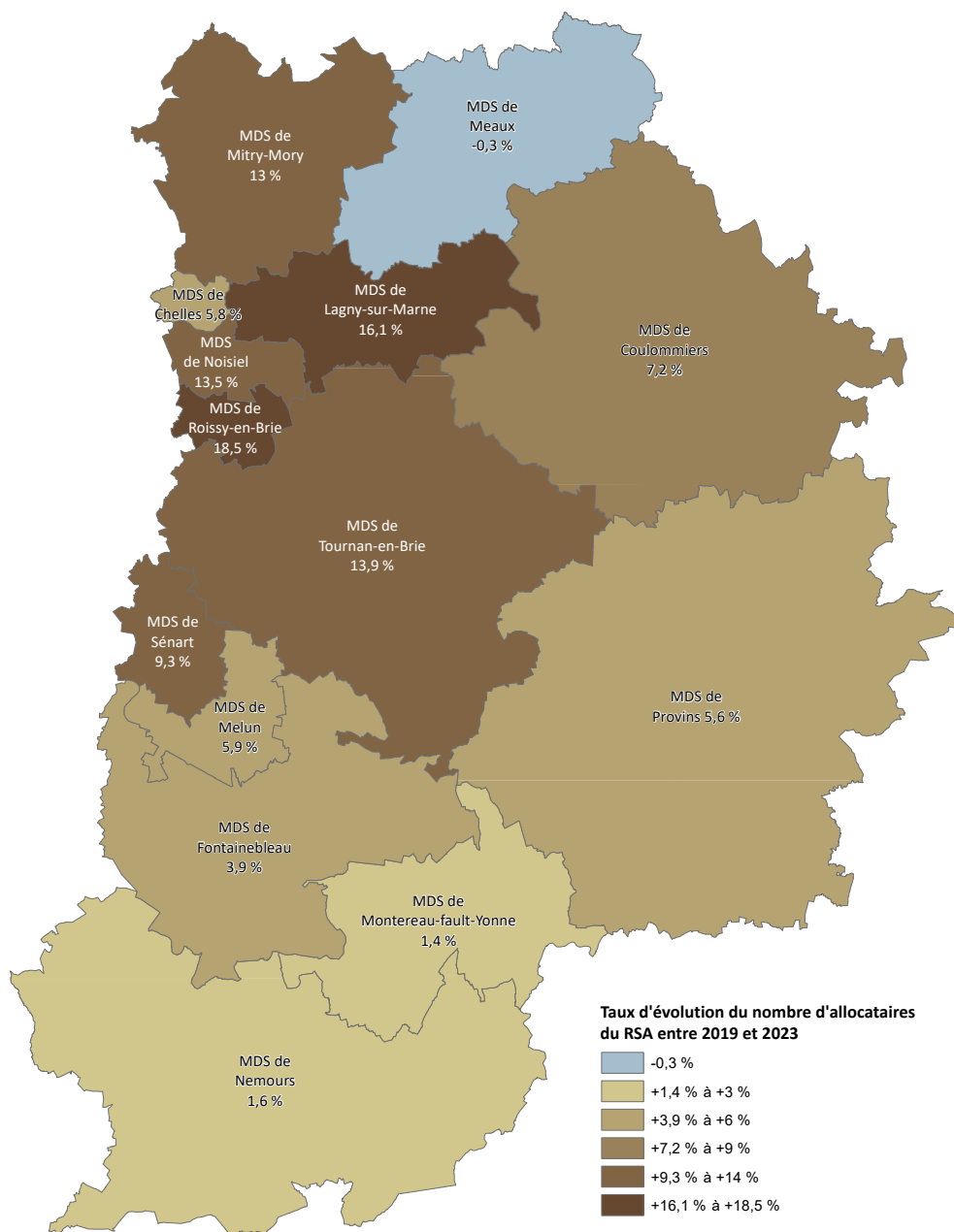
Entre 2020 et 2023, le nombre d'allocataires du RSA a diminué de 4,1 % à l'échelle de la Seine-et-Marne, soit 1 351 allocataires de moins.

Les baisses ont été plus importantes dans les territoires des MDS de Fontainebleau (-10 % soit 150 allocataires de moins), Meaux (-9 % soit 318 allocataires de moins) et dans une moindre mesure Nemours (-7 %, -113 allocataires). À l'inverse dans les territoires des MDS de Melun (- 0,4 %), Mitry-Mory (-0,9 %), Tournan-en-Brie (-0,7 %), les baisses ont été très faibles entre 2020 et 2023. On note même une très légère progression à Roissy-en-Brie (1,4 %, soit 21 allocataires de plus).

Ainsi, l'impact de la pandémie de Covid-19 sur le nombre d'allocataires du RSA a été plus ou moins bien résorbé selon les territoires de MDS. Il en résulte que le nombre d'allocataires du RSA dans le département n'est pas totalement revenu aux niveaux d'avant la crise sanitaire.

Un nombre d'allocataires demeurant à un niveau plus important qu'en 2019

Évolution du nombre d'allocataires entre 2019 et 2023 par territoires de MDS



Malgré la tendance globale à la baisse du nombre d'allocataires du RSA ces dernières années, il demeure à un niveau plus important qu'en 2019 : +8 %, soit 2 286 allocataires du RSA supplémentaires en Seine-et-Marne entre 2019 et 2023.

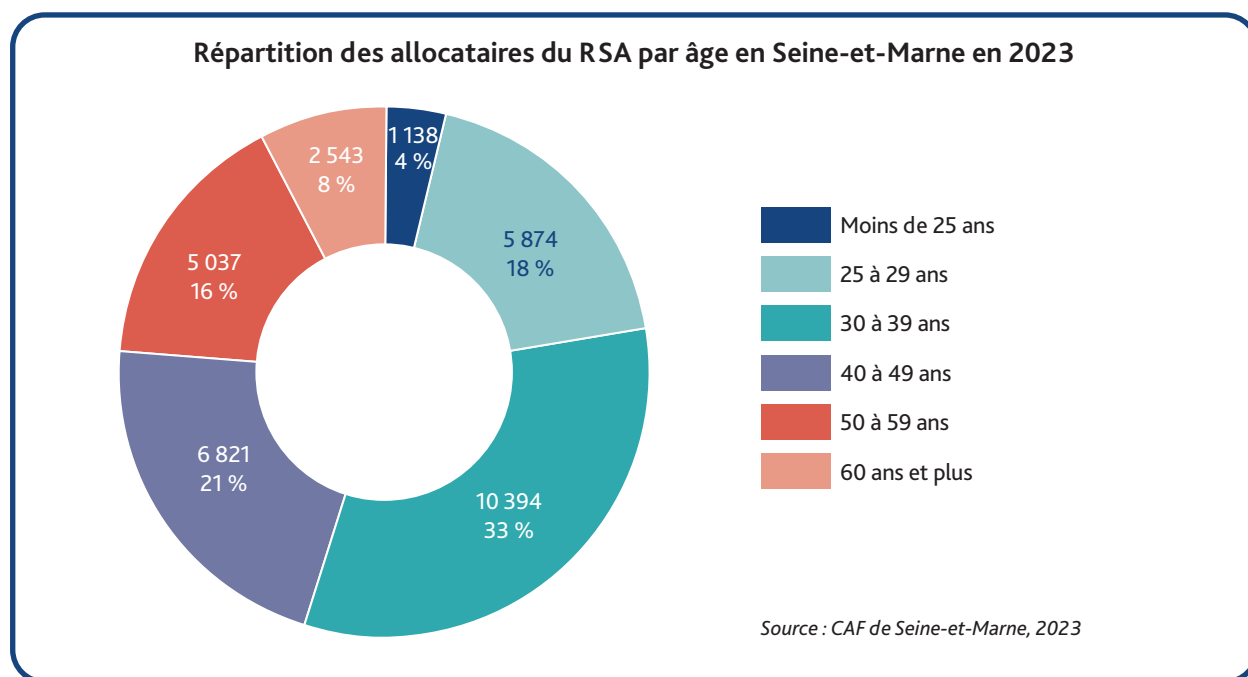
Cette hausse est particulièrement marquée dans les territoires de MDS de Roissy-en-Brie (+ 18,5 %, +245 allocataires) et Lagny-sur-Marne (+16,1 %, +340 allocataires). C'est aussi le cas dans ceux de Tournan-en-Brie (+13,9 %, +215 allocataires), Noisiel (+13,5 %, +330 allocataires) et Mitry-Mory (+13 %, +276 allocataires).

Seuls les territoires de MDS de Meaux (-0,3 %), Montereau-fault-Yonne (+1,4 %) et Nemours (+ 1,6 %) ont des nombres d'allocataires du RSA presque équivalents à ceux de 2019. Tous les autres territoires de MDS ont connu une augmentation non négligeable.

III. Le profil des allocataires du RSA en Seine-et-Marne

Cette partie s'attachera à mieux connaître les allocataires du RSA vivant en Seine-et-Marne, en les caractérisant par âge, sexe, situation familiale et antériorité dans le dispositif⁵.

Le profil des allocataires du RSA par âge



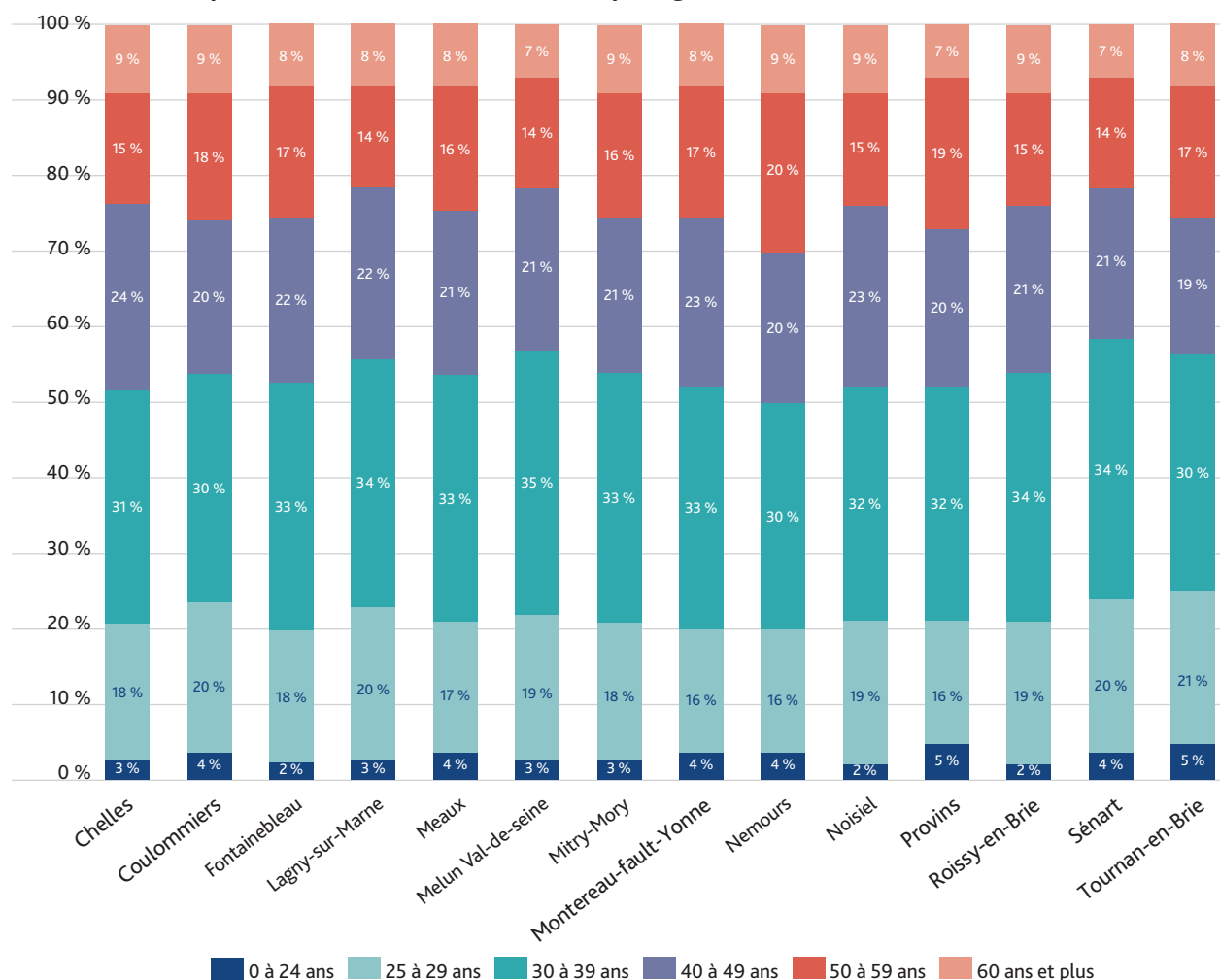
En Seine-et-Marne, un tiers des allocataires a entre 30 et 39 ans, soit 10 394 personnes. On compte également environ la moitié des allocataires du RSA qui ont plus de 40 ans (45 %).

La répartition par âge des allocataires du RSA ne marque pas d'importantes différences entre les MDS. On peut toutefois souligner des proportions plus élevées d'allocataires de moins de 30 ans dans les territoires de MDS de Tournan-en-Brie (26 %), Sénart (24 %) et Coulommiers (24 %).

Le territoire de la MDS de Nemours se distingue par la plus forte part d'allocataires de plus de 50 ans (29 % contre 24 % pour le département). Dans une moindre mesure, c'est également le cas des territoires des MDS de Coulommiers (26 %) et de Provins (26 %).

⁵ Le détail du nombre d'allocataires du RSA par territoires de MDS et selon ces différentes caractéristiques est disponible en annexes.

Répartition des allocataires du RSA par âge et territoires de MDS en 2023

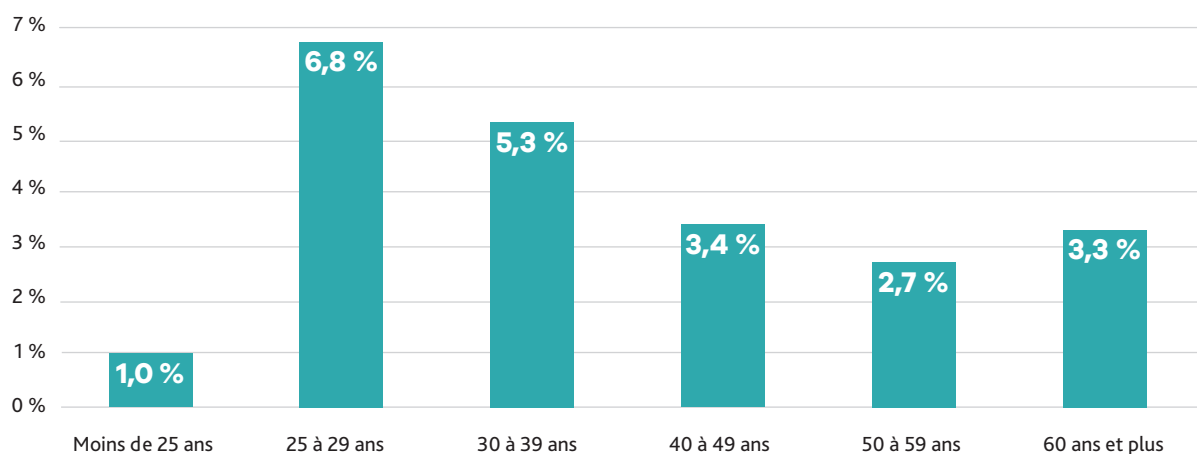


Source : CAF de Seine-et-Marne, 2023

Outre cette répartition des allocataires du RSA par âge, on constate que la part de personnes recourant au RSA parmi la population seine-et-marnaise varie selon les tranches d'âge.

La classe d'âge où la proportion des allocataires est la plus importante est celle des 25-29 ans avec 6,8 % des Seine-et-Marnais qui bénéficient du RSA. Cette classe d'âge est suivie par celle des 30 à 39 ans avec 5,3 % de bénéficiaires.

Part des allocataires du RSA parmi la population de Seine-et-Marne par tranches d'âge en 2023



Source : CAF de Seine-et-Marne, 2023

Part des allocataires du RSA parmi la population seine-et-marnaise selon l'âge et les territoires des MDS en 2023

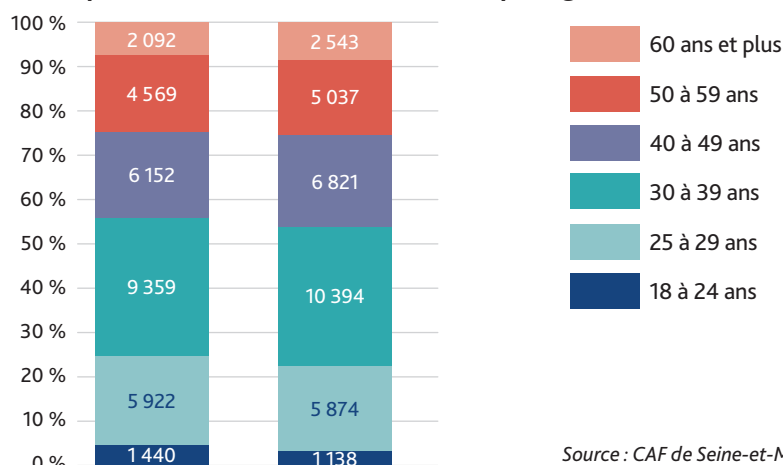
MDS	Part des allocataires du RSA parmi la population de 18 à 24 ans	Part des allocataires du RSA parmi la population de 25 à 29 ans	Part des allocataires du RSA parmi la population de 30 à 39 ans	Part des allocataires du RSA parmi la population de 40 à 49 ans	Part des allocataires du RSA parmi la population de 50 à 59 ans	Part des allocataires du RSA parmi la population de 60 ans et plus
MDS de Nemours	1,3	8,1	6	3,2	2,8	2,7
MDS de Sénart	1	6,6	5	3,3	2,4	3
MDS de Lagny-sur-Marne	0,7	5	3,8	2,4	1,9	2,7
MDS de Roissy-en-Brie	0,5	5,4	4,8	2,9	2	3
MDS de Noisiel	0,6	5,8	4,9	3,9	2,8	3,6
MDS de Chelles	1,1	7,2	5,8	4,6	3,3	4,3
MDS de Fontainebleau	0,5	5,2	4,1	2,7	1,9	2
MDS de Montereau-fault-Yonne	1,3	10,1	8,2	5,1	3,7	4
MDS de Provins	1,4	7,2	6,1	3,5	2,8	2,6
MDS de Coulommiers	1,1	7,3	4,4	2,8	2,4	2,8
MDS de Meaux	1,3	7,5	6,7	4,4	3,9	4,7
MDS de Mitry-Mory	0,7	5,4	4,2	2,5	2,2	3,2
MDS de Tournan-en-Brie	0,9	5,2	3	1,8	1,6	2
MDS de Melun	1,6	12	10,3	6,8	5	5,7
Seine-et-Marne	1	6,8	5,3	3,4	2,7	3,3

Source : CAF de Seine-et-Marne, 2023

Le recours au RSA est cependant plus ou moins important selon les MDS et les tranches d'âge. Ainsi, pour les territoires des MDS de Melun et de Montereau-fault-Yonne, c'est plus d'un jeune sur dix, de 25 à 29 ans, qui bénéficie du RSA. C'est également le cas pour les 30-39 ans dans le territoire de MDS de Melun.

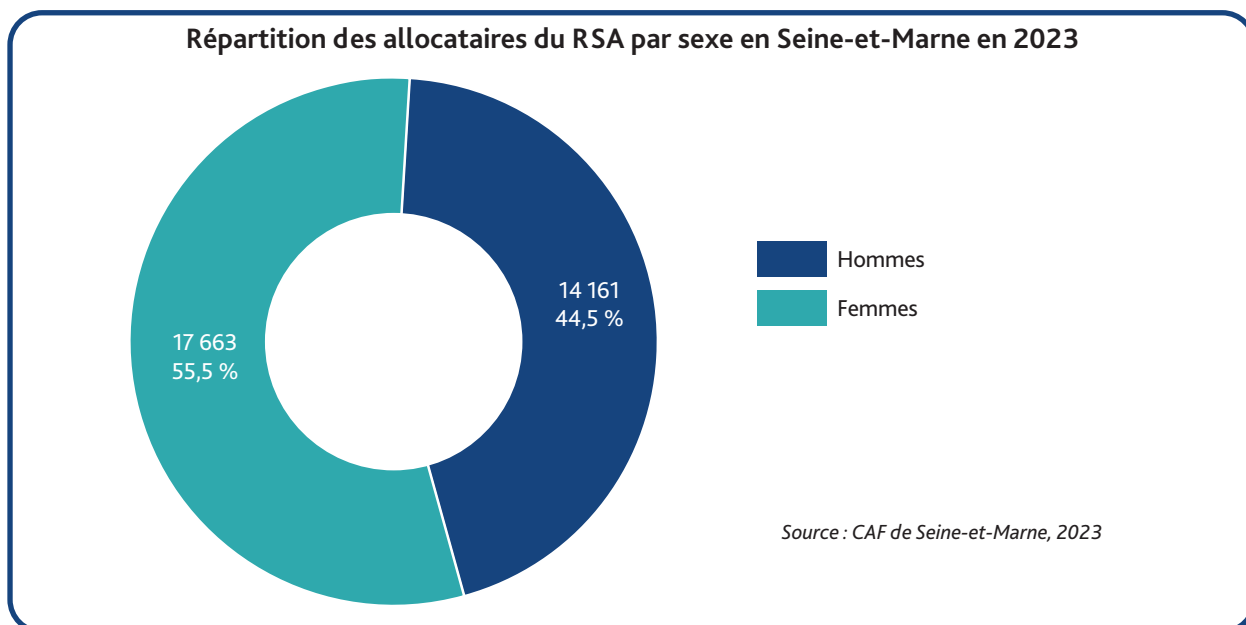
Depuis 2019, la répartition par âge des allocataires du RSA est restée très similaire. Néanmoins, la hausse a été portée par les allocataires les plus âgés, tandis que le nombre d'allocataires plus jeunes a diminué. En effet, on constate une baisse de 21 % du nombre d'allocataires âgés de moins de 25 ans et une hausse de 22 % d'allocataires âgés de 60 ans et plus entre 2019 et 2023. Cela peut en partie s'expliquer par un ancrage et un vieillissement d'allocataires déjà présents dans le dispositif.

Évolution de la répartition des allocataires du RSA par âge en Seine-et-Marne entre 2019 et 2023

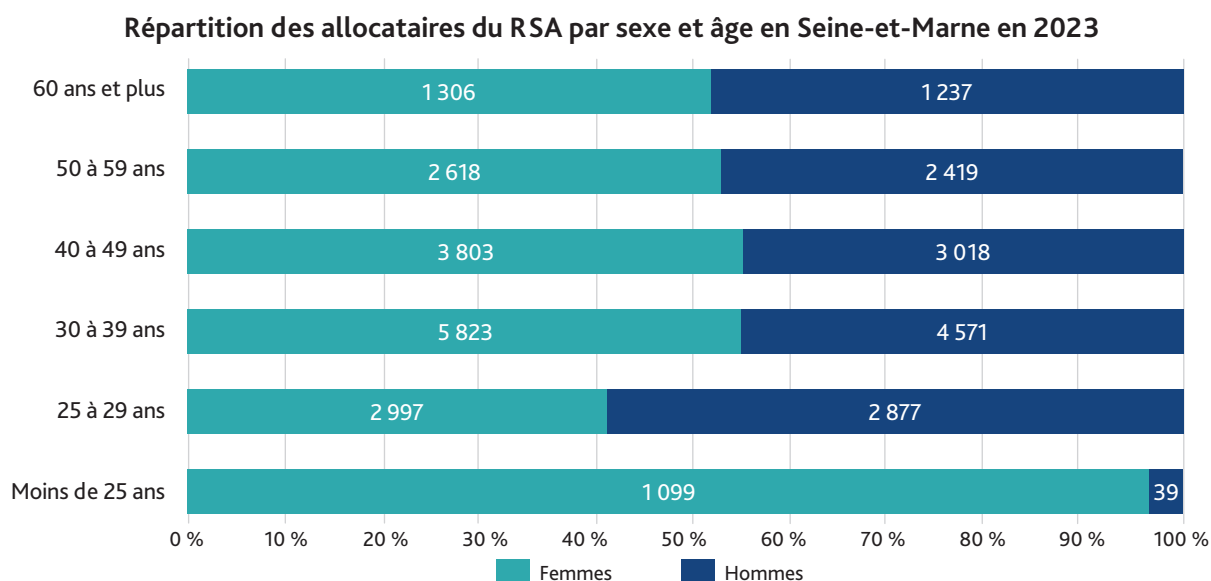


Source : CAF de Seine-et-Marne, 2019-2023

Davantage de femmes allocataires du RSA que d'hommes



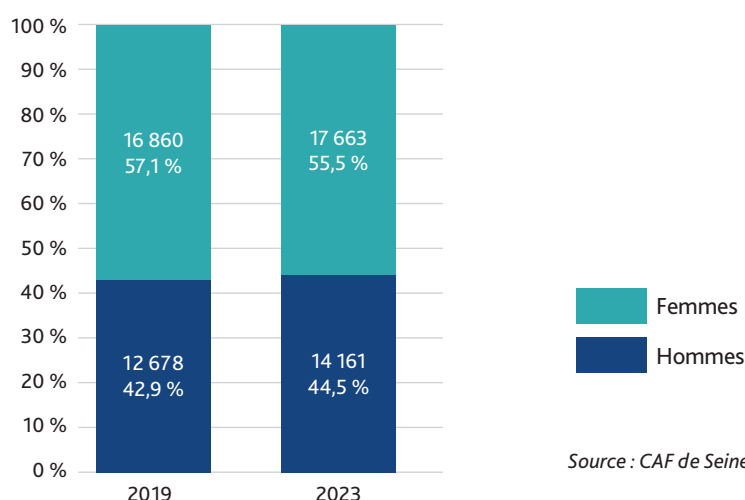
En décembre 2023, 55,5 % des allocataires du RSA sont des femmes contre 44,5 % des hommes, soit respectivement 17 663 et 14 161 allocataires. En Seine-et-Marne, 4 % des femmes sont allocataires du RSA contre 3 % des hommes.



Les différences selon l'âge sont peu marquées, à l'exception des allocataires de moins de 25 ans qui sont quasiment exclusivement des femmes (97 %). Cela peut s'expliquer par les conditions d'accès au RSA avant 25 ans, notamment pour les parents isolés assumant la charge d'au moins un enfant né ou à naître, qui sont en majorité des mères seules. Cela est confirmé par la surreprésentation des familles monoparentales parmi les allocataires de moins de 25 ans (76 % contre 33 % toutes tranches d'âge confondues).

Les différences par MDS sont également peu marquées. Il y a un peu plus de femmes (58 %) dans les territoires des MDS de Meaux, Montereau-fault-Yonne et Sénart. C'est là encore à mettre en relation avec la présence plus importante d'allocataires en situation de monoparentalité dans ces territoires.

Évolution de la répartition des allocataires du RSA par sexe en Seine-et-Marne entre 2019 et 2023



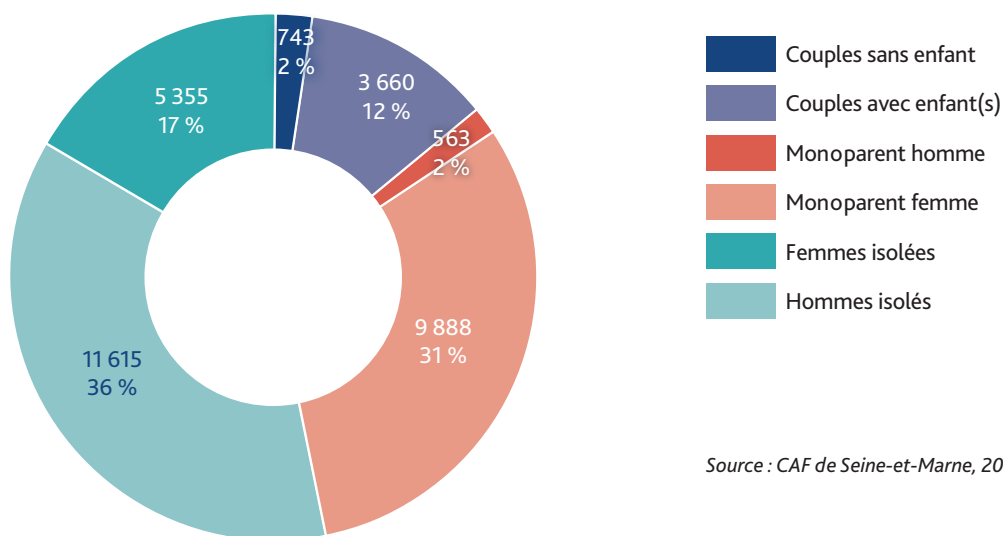
Source : CAF de Seine-et-Marne, 2019-2023

Depuis 2019, la répartition par sexe des allocataires du RSA est restée relativement similaire, malgré une légère progression du nombre et de la part des hommes : +12 % contre +5 % pour les femmes.

Une majorité de personnes seules et de familles monoparentales

Pour rappel, 3,7 % des Seine-et-Marnais sont allocataires du RSA (toutes situations familiales confondues). Les allocataires isolés sont des personnes seules sans enfant à charge tandis que les allocataires monoparentaux sont parents de familles monoparentales. Il est plus fréquent pour les personnes isolées d'être allocataires du RSA puisque 2 % des Seine-et-Marnais isolés touchent le RSA contre 1,2 % des familles monoparentales, 0,1 % des couples sans enfant et 0,4 % des couples avec enfants vivant en Seine-et-Marne.

Répartition des allocataires du RSA par situation familiale en Seine-et-Marne en 2023



Source : CAF de Seine-et-Marne, 2023

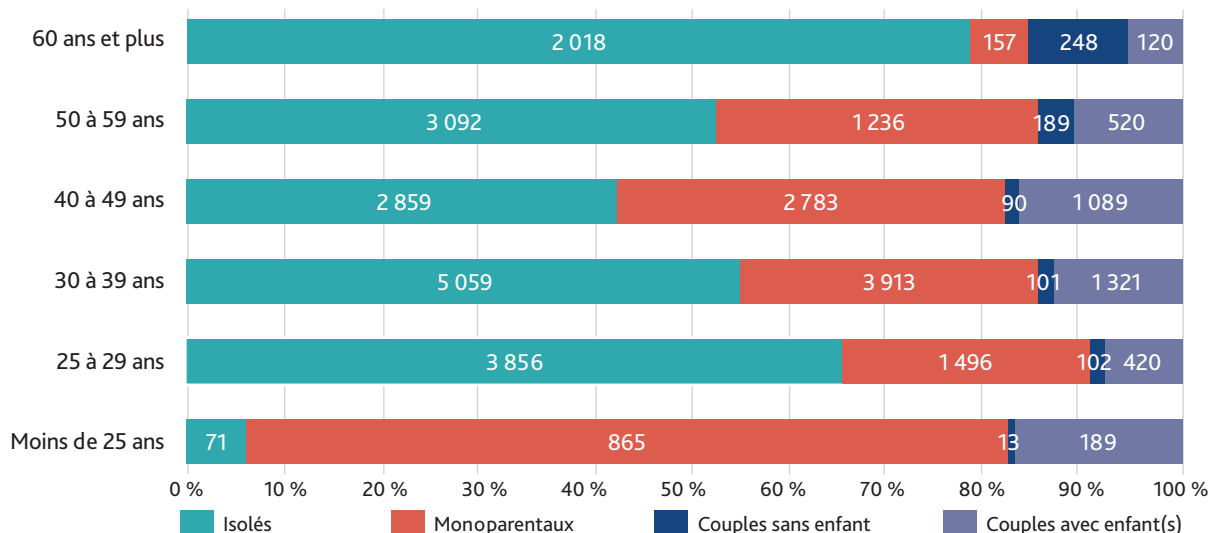
Plus d'un allocataire du RSA sur deux est isolé (53,3 %) et un tiers sont parents de familles monoparentales.

En comparaison avec la France métropolitaine, la Seine-et-Marne compte un peu moins de personnes isolées (57 % en France métropolitaine) mais plus de familles parmi ses allocataires. Il y a ainsi 12 % de couples avec enfants dans le département (contre 9 % en France métropolitaine), et 33 % de familles monoparentales (32 % en France métropolitaine) en décembre 2023.

La situation familiale des allocataires du RSA évolue selon leur âge. On compte une plus forte proportion d'allocataires isolés parmi les 25-29 ans (66 %) ainsi que chez les allocataires les plus âgés (79 % des allocataires du RSA de 60 ans et plus).

Les trois quarts des allocataires de moins de 25 ans sont des parents de familles monoparentales, en lien avec les conditions d'accès au RSA. C'est aussi chez les moins de 25 ans que la proportion de couples avec enfants est la plus importante (17 %), suivie des 40-49 ans (16 %). La part de couples sans enfants est plus importante chez les allocataires de 60 ans et plus, ce qui s'explique par le fait que l'on considère uniquement les enfants à charge⁶.

Répartition des allocataires du RSA par âge et situation familiale en Seine-et-Marne en 2023

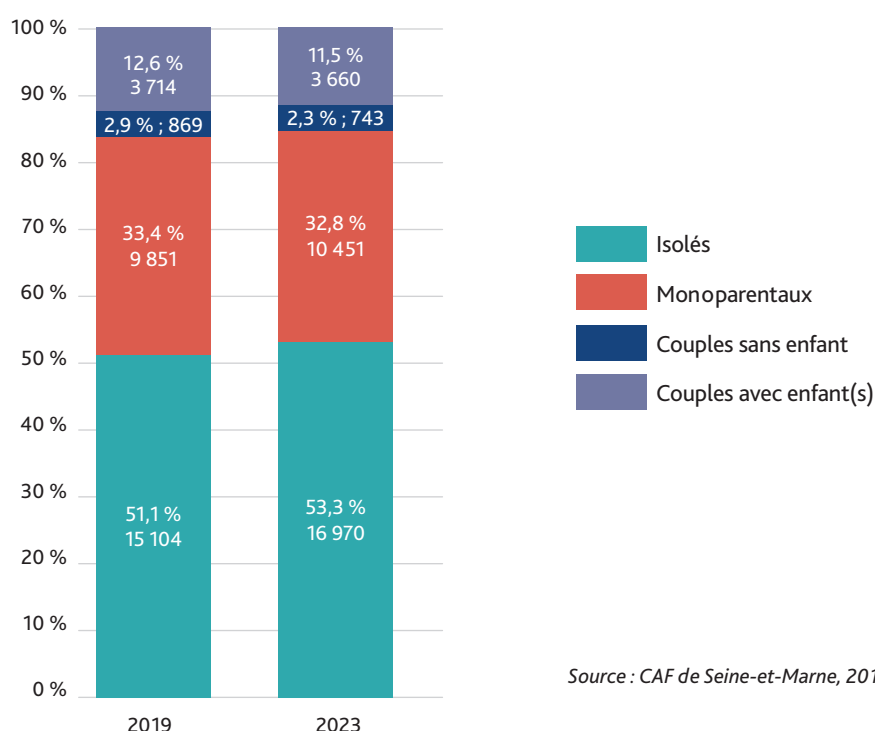


Source : CAF de Seine-et-Marne, 2023

Depuis 2019, le nombre d'allocataires isolés a le plus fortement progressé (+12 %, +1 844 allocataires), suivi des allocataires en situation de monoparentalité (+6 %, +600 allocataires) tandis que le nombre et la part d'allocataires en couple a diminué (-14 % pour les couples sans enfant, -1 % pour ceux avec enfants). Du fait de la forte progression des allocataires isolés, la part des autres catégories diminue légèrement.

⁶ Un enfant est considéré à charge au sens des prestations familiales si une personne assure financièrement son entretien (nourriture, logement, habillement) de façon réelle et permanente. Un enfant est considéré à charge jusqu'à ses 20 ans, si sa rémunération mensuelle nette n'excède pas 55 % du SMIC et s'il n'est pas lui-même allocataire ou conjoint d'allocataire.

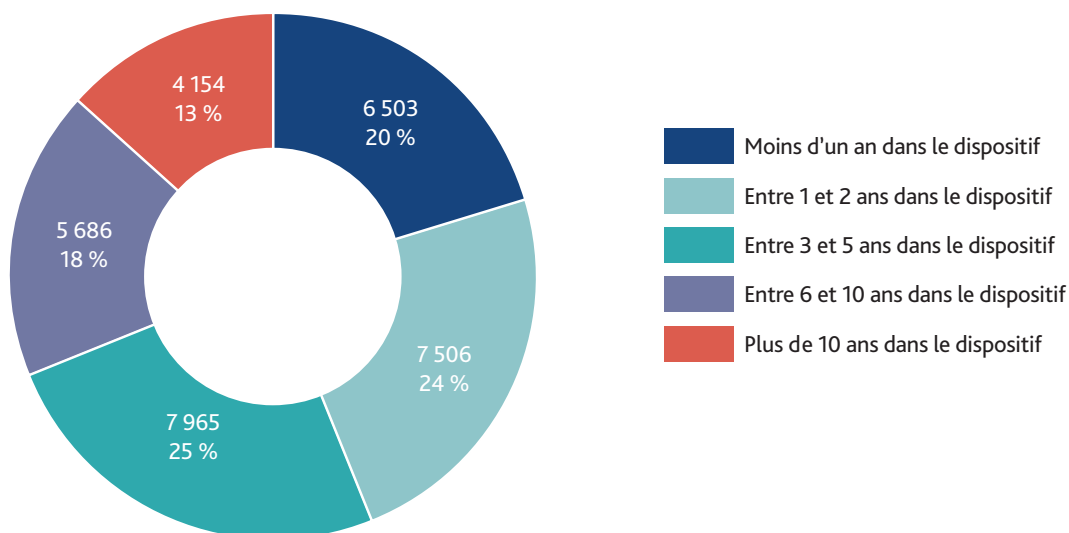
Évolution de la répartition des allocataires du RSA par situation familiale en Seine-et-Marne entre 2019 et 2023



Source : CAF de Seine-et-Marne, 2019-2023

Une progression du nombre d'allocataires restant plus longtemps dans le dispositif

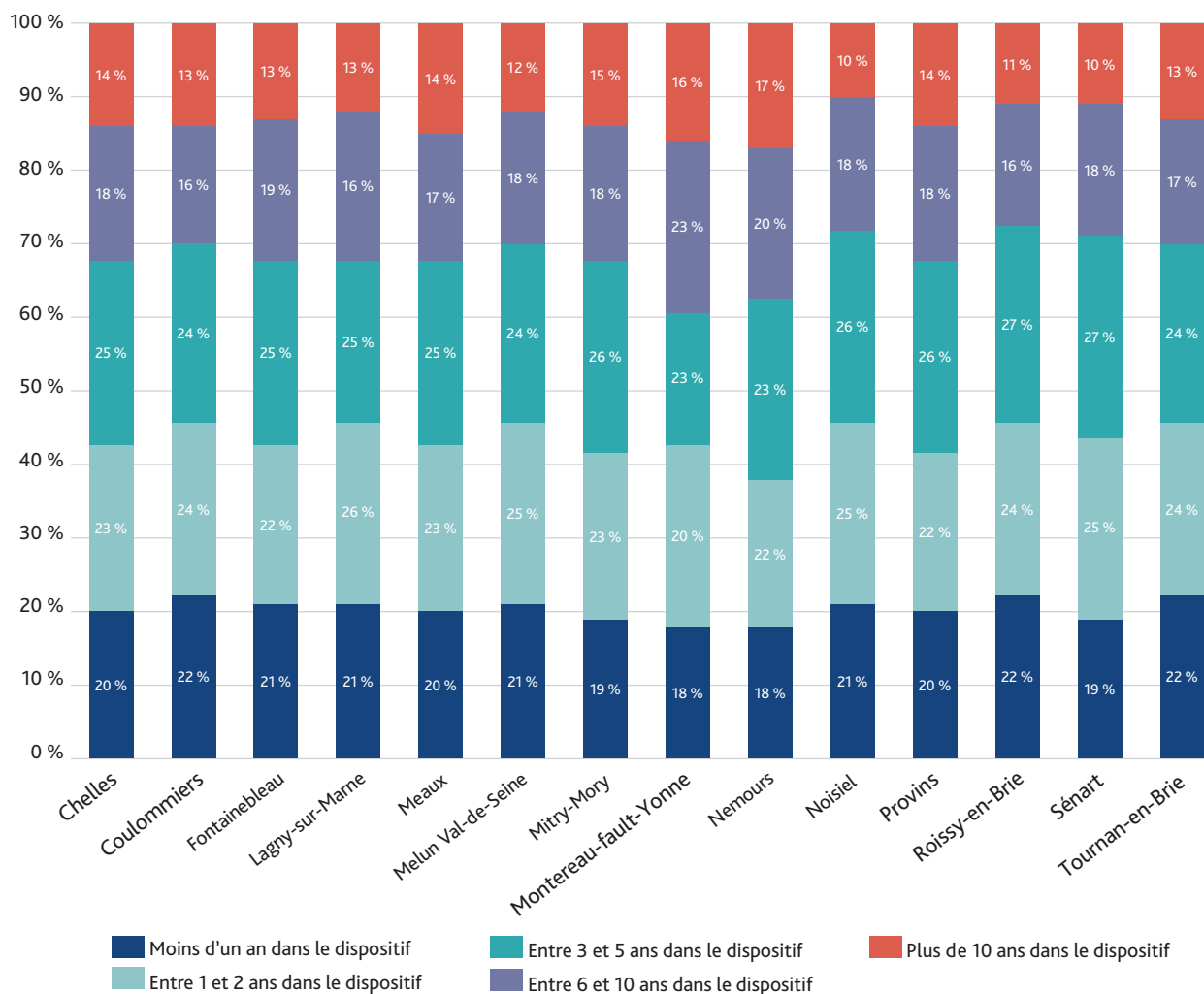
Répartition des allocataires du RSA par antériorité dans le dispositif en Seine-et-Marne en 2023



Source : CAF de Seine-et-Marne, 2023

En Seine-et-Marne en 2023, 44 % des allocataires sont dans le dispositif depuis 2 ans ou moins contre 31 % depuis 6 ans ou plus. Le reste des allocataires (25 %) bénéficient du RSA depuis 3 à 5 ans.

Répartition des allocataires du RSA par antériorité dans le dispositif et selon les MDS en 2023



Source : CAF de Seine-et-Marne, 2023

On observe les parts les plus importantes d'allocataires de longue durée (supérieure à 5 ans) dans les territoires de MDS de Montereau-fault-Yonne (39 %) et de Nemours (37 %). À l'inverse, les territoires des MDS de Coulommiers (22 %), Roissy-en-Brie (22 %) et Tournan-en-Brie (22 %) comptent en proportion le plus d'allocataires présents dans le dispositif depuis moins d'un an.

L'enjeu de la durée dans le dispositif, sans prédéterminer le parcours des allocataires, est important dans la mesure où « plus l'ancienneté dans les minima sociaux est élevée, plus la probabilité d'en sortir est faible », selon le panorama de la DREES sur les minima sociaux⁷.

La DREES met en avant certaines trajectoires des allocataires du RSA : « certains ont perçu l'allocation pendant dix ans (un sur cinq), d'autres font des allers-retours (deux sur cinq) tandis que d'autres en sortent une fois pour toutes (deux sur cinq) »⁸.

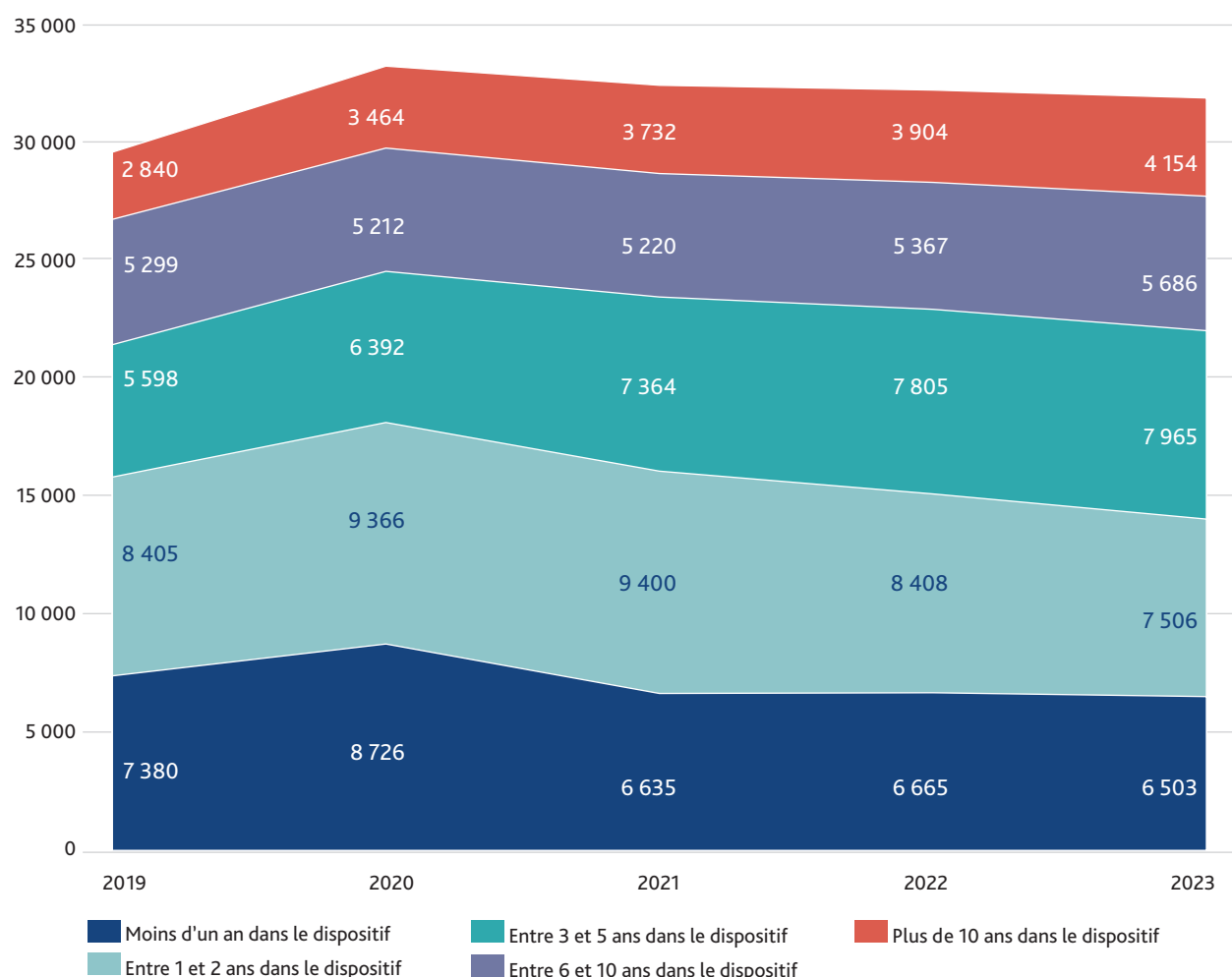
Par ailleurs, elle souligne que le « lien apparent entre l'ancienneté et la plus forte persistance dans le RSA peut provenir de caractéristiques moins favorables dès l'entrée dans le RSA (santé plus dégradée, moindres diplômes, etc.) ou être la conséquence du temps passé au RSA ». Sur ce dernier point, il faut noter que « rester plus longtemps dans la prestation est aussi souvent la conséquence d'un éloignement prolongé de l'emploi, or plus la dernière expérience professionnelle remonte dans le temps, plus il est compliqué de reprendre un emploi ».

⁷ Pierre-Yves Cabannes et Lucile Richet-Mastain (dir.), Minima sociaux et prestations sociales. Ménages aux revenus modestes et redistribution - édition 2020, Panorama de la DREES, 2020, septembre 2020.

⁸ Aurélien Boyer (DREES), « Un bénéficiaire du RSA sur cinq reste les dix années suivantes dans la prestation », Études et résultats, n° 1287, décembre 2023.

Évolution selon l'antériorité depuis 2019

Évolution des allocataires du RSA entre 2019 et 2023 selon leur antériorité dans le dispositif



Source : CAF de Seine-et-Marne, 2019-2023

Entre 2019 et 2023, on constate une hausse de 46 % du nombre d'allocataires dans le dispositif depuis plus de 10 ans, soit 1 314 allocataires supplémentaires. Le nombre d'allocataires dans le dispositif depuis 3 à 5 ans a également fortement progressé (+42 %, +2 367). La progression du nombre d'allocataires entre 6 et 10 ans dans le dispositif a été moindre (+7 %).

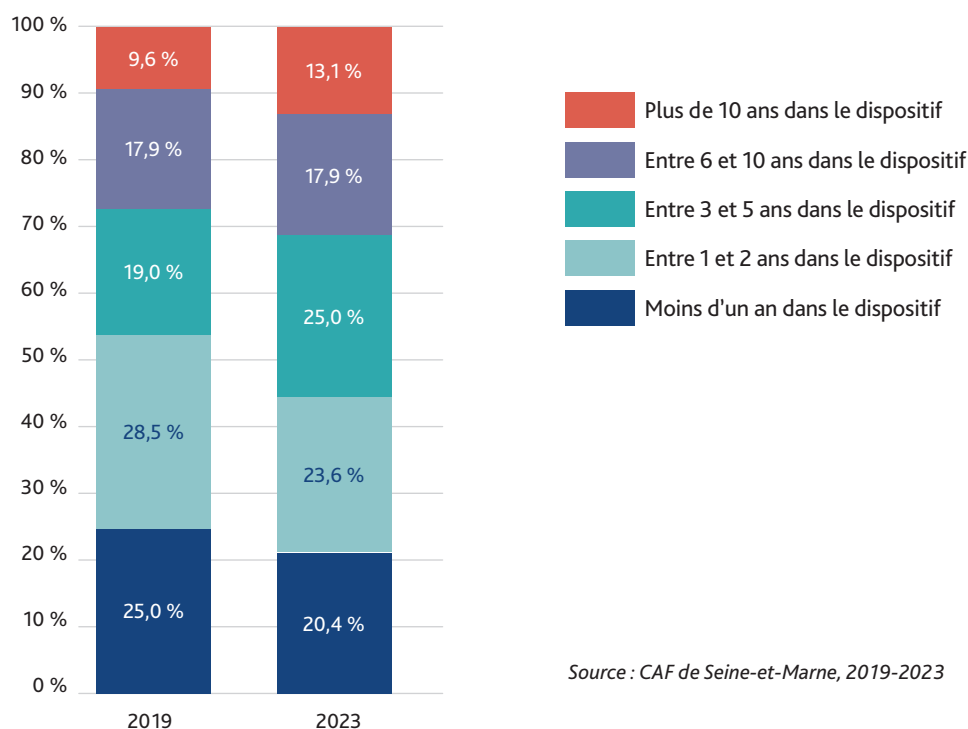
Cette forte progression des personnes présentes dans le dispositif depuis 3 à 5 ans peut en partie s'expliquer par les entrées de nouveaux allocataires durant la pandémie de Covid-19. La hausse peut aussi être le résultat du vieillissement d'allocataires restant plus longtemps dans le dispositif, en particulier pour ceux bénéficiant du RSA depuis plus de 10 ans.

Dans le même temps, on observe une baisse de 12 % du nombre d'allocataires dans le dispositif depuis moins d'un an et de 11 % de ceux dans le dispositif depuis 1 à 2 ans. Cela représente une diminution de 1 776 allocataires bénéficiant du RSA depuis deux ans ou moins entre 2019 et 2023.

Ces évolutions sont également visibles avec la forte progression de la part d'allocataires dans le dispositif depuis 3 à 5 ans (+6 points entre 2019 et 2023). La part d'allocataires depuis plus de 10 ans est également passée de 9,6 % en 2019 à 13,1 % en 2023 (3,5 points).

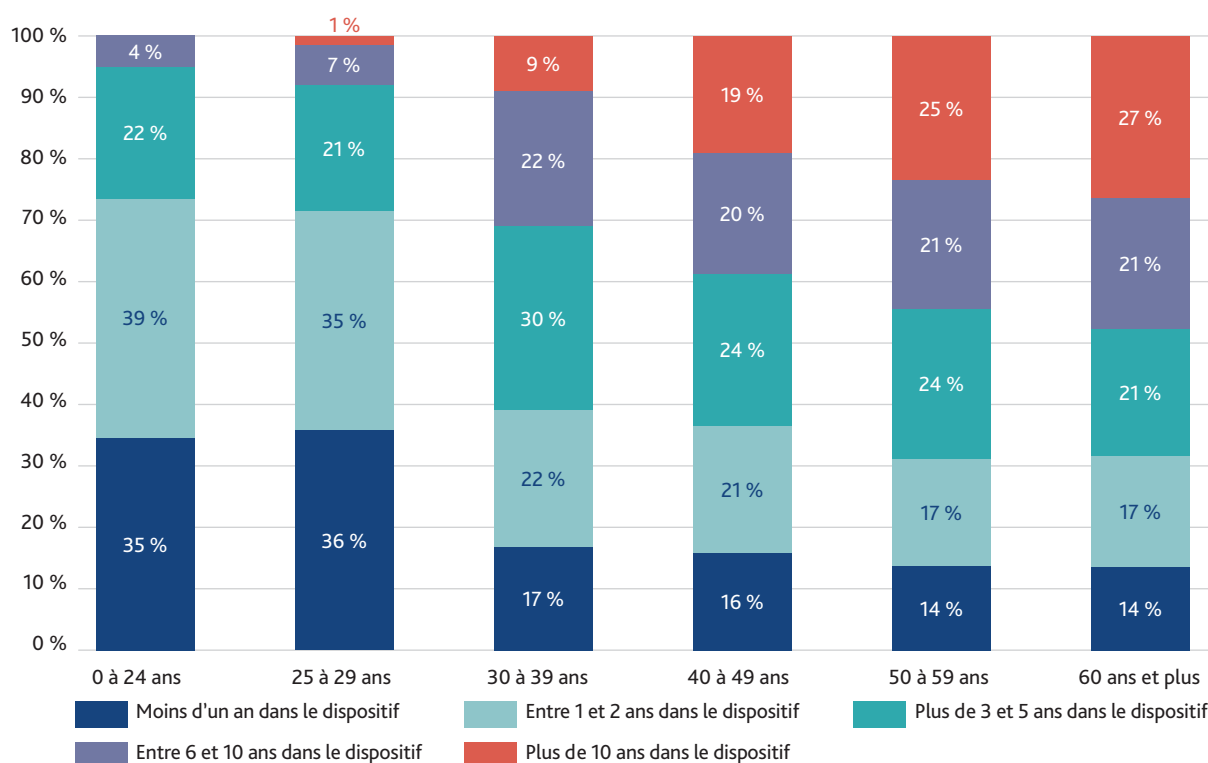
À l'inverse, la part des allocataires dans le dispositif depuis moins de deux ans a nettement diminué en passant de 53,4 % en 2019 à 44 % en 2023.

Évolution de la répartition des allocataires du RSA par antériorité en Seine-et-Marne entre 2019 et 2023



Profil des allocataires selon leur antériorité

Répartition des allocataires du RSA par âge et selon leur antériorité dans le dispositif en Seine-et-Marne en 2023

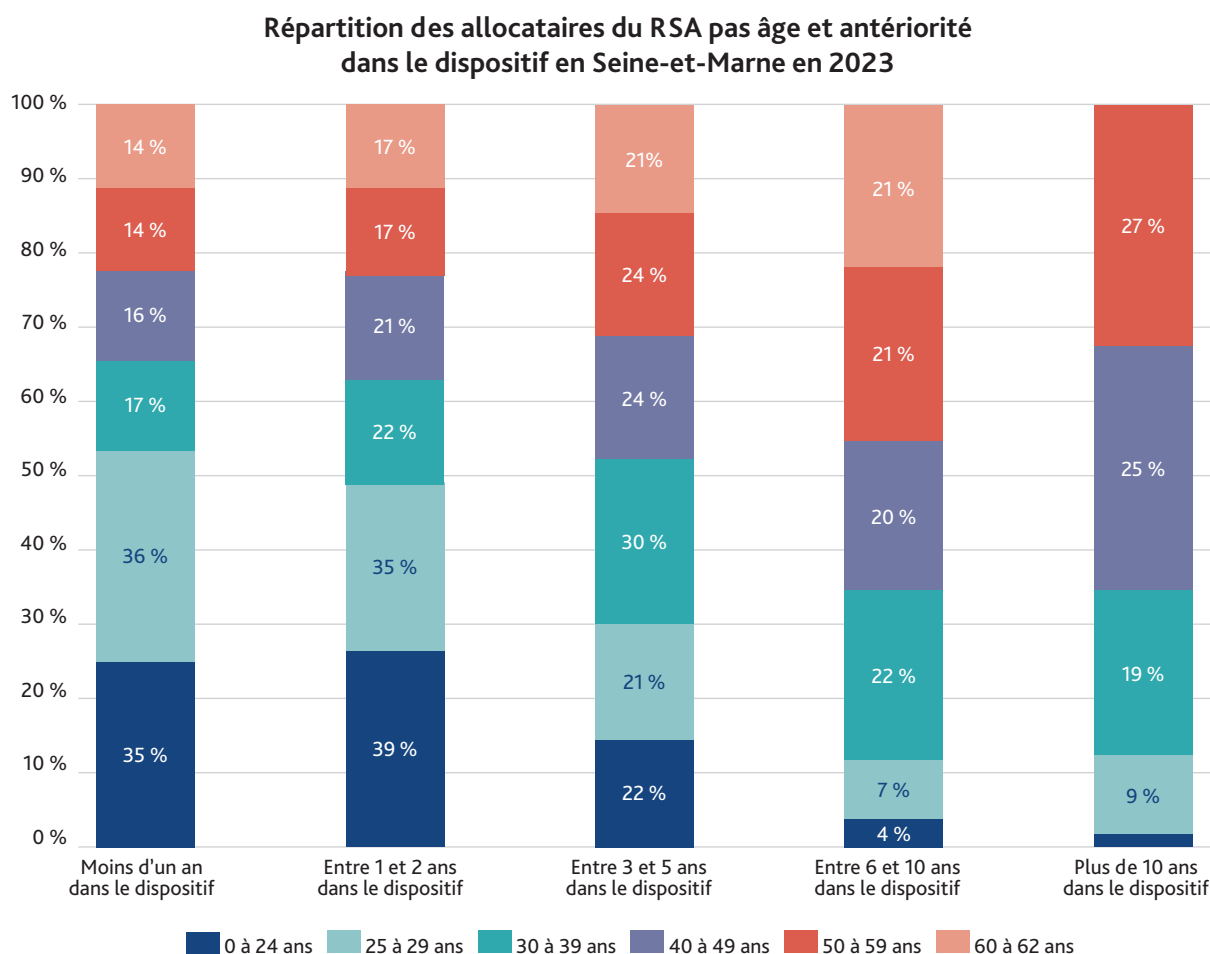


Source : CAF de Seine-et-Marne, 2023

Les allocataires du RSA les plus jeunes sont dans le dispositif depuis moins longtemps, avec plus de 7 allocataires sur 10 dans le dispositif depuis moins de 2 ans pour les moins de 30 ans.

À l'inverse, les allocataires les plus âgés cumulent des durées dans le dispositif plus importantes, témoignant d'une entrée plus ancienne, avec un allocataire de plus de 50 ans sur deux dans le dispositif depuis plus de 5 ans.

Cela est aussi visible dans la répartition par âge des allocataires selon les différentes catégories d'antériorité, avec des jeunes surreprésentés dans les durées les plus faibles et les allocataires les plus âgés dans les durées les plus importantes. Ainsi, si on s'intéresse au profil des allocataires de très longue durée (plus de 10 ans), on constate qu'ils tendent à être plus âgés : 77 % d'entre eux ont plus de 40 ans contre 45 % toutes antériorités dans le dispositif confondues.

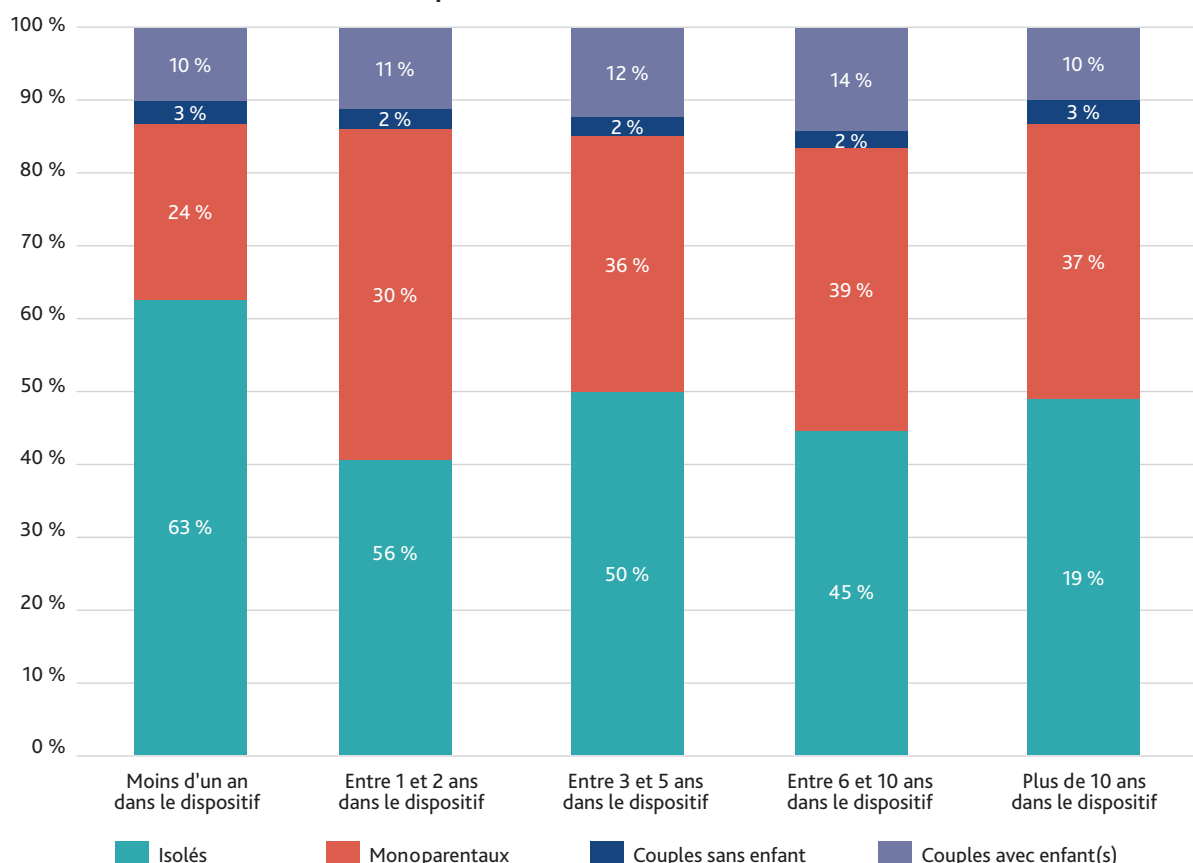


Source : CAF de Seine-et-Marne, 2023

Concernant la situation familiale des allocataires selon leur antériorité, on observe :

- ➔ une surreprésentation des personnes isolées pour les allocataires présents dans le dispositif depuis moins d'un an (63 % contre 53 % toutes antériorités confondues) ;
- ➔ une surreprésentation des familles monoparentales chez les allocataires restant plus longtemps dans le dispositif, avec des taux supérieurs à la moyenne départementale (33 %).

Répartition des allocataires du RSA par situation familiale et antériorité dans le dispositif en Seine-et-Marne en 2023

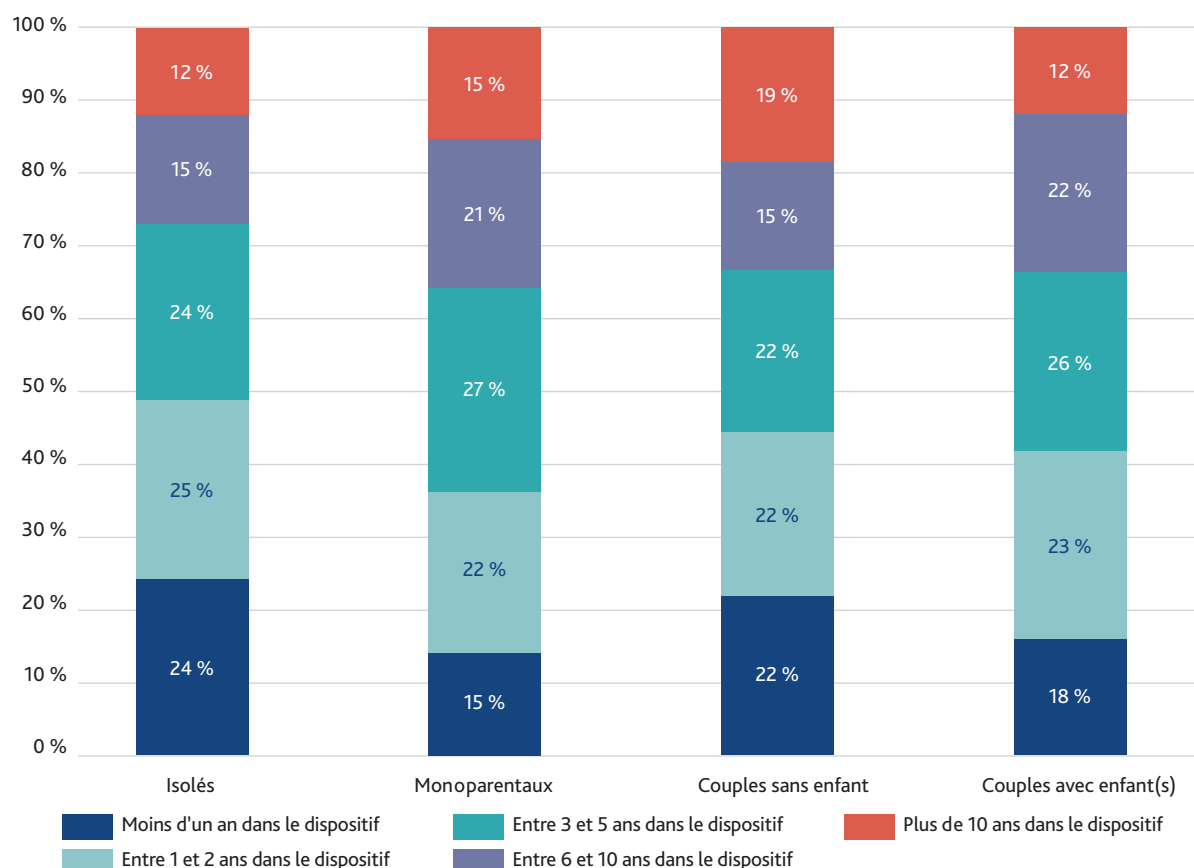


Source : CAF de Seine-et-Marne, 2023

La répartition par situation familiale des allocataires selon les différentes catégories d'antériorité met en évidence une plus forte proportion d'allocataires présents depuis des années dans le dispositif pour les parents de familles monoparentales. En effet, 63 % d'entre eux bénéficient du RSA depuis plus de 3 ans, contre 56 % des allocataires toutes situations familiales confondues.

On compte également davantage d'allocataires dans le dispositif depuis plus de 10 ans chez les couples sans enfant à charge, malgré leur faible nombre (140).

Répartition des allocataires du RSA par antériorité dans le dispositif et selon leur situation familiale en Seine-et-Marne en 2023



Source : CAF de Seine-et-Marne, 2023

Conclusion

Le RSA est un minimum social qui concerne 3,7 % des habitants de Seine-et-Marne, un taux relativement faible par rapport à d'autres départements. Des différences conséquentes existent entre les territoires de MDS, avec ceux de Melun (7 %), Montereau-fault-Yonne (5,2 %) et Meaux (4,7 %) qui se distinguent par de fortes parts d'allocataires du RSA, contre 2,2 % pour Tournan-en-Brie. Les territoires de MDS de Fontainebleau et Lagny-sur-Marne ont aussi des taux d'allocataires plus faibles (2,7 %).

En Seine-et-Marne, la pandémie de Covid-19 avait engendré une augmentation importante du nombre d'allocataires, suivie d'une tendance à la baisse ces dernières années, mais qui n'a pas permis de retrouver les niveaux de 2019.

Les allocataires du RSA sont majoritairement des personnes seules et parents de familles monoparentales. Un tiers d'entre eux sont des personnes âgées de 30 à 39 ans. On observe également que l'augmentation du nombre d'allocataires du RSA a été portée par la progression des allocataires les plus âgés. En effet, entre 2019 et 2023, on constate une baisse du nombre d'allocataires âgés de moins de 25 ans et une hausse de ceux âgés de 60 ans et plus.

De même, on compte plus de femmes que d'hommes dans le dispositif, mais la hausse du nombre d'allocataires a été davantage portée par la progression du nombre d'hommes depuis 2019. Enfin, on note une augmentation du nombre d'allocataires restant plus longtemps dans le dispositif, ce qui peut souligner une certaine persistance dans le dispositif et des difficultés d'insertion sociale et professionnelle.

Annexes

Répartition des allocataires du RSA par sexe selon les territoires des MDS en 2023

MDS	Nombre d'allocataires du RSA	RSA Homme	RSA Femme
Chelles	1 888	825	1 063
Coulommiers	1 915	830	1 085
Fontainebleau	1 410	616	794
Lagny-sur-Marne	2 447	1 085	1 362
Meaux	3 239	1 366	1 873
Melun-Val-de-Seine	4 822	2 349	2 473
Mitry-Mory	2 391	1 053	1 338
Montereau-fault-Yonne	2 225	927	1 298
Nemours	1 435	640	795
Noisiel	2 781	1 321	1 460
Provins	1 569	686	883
Roissy-en-Brie	1 571	693	878
Sénart	2 372	987	1 385
Tournan-en-Brie	1 759	783	976
Seine-et-Marne	31 824	14 161	17 663

Source : CAF de Seine-et-Marne, 2023

Répartition des allocataires du RSA par situation familiale selon les territoires des MDS en 2023

MDS	Isolés	Monoparentaux	Couples sans enfant	Couples avec enfant(s)
Chelles	966	630	51	241
Coulommiers	1 071	612	45	187
Fontainebleau	812	421	28	149
Lagny-sur-Marne	1 304	803	64	276
Meaux	1 680	1 153	57	349
Melun-Val-de-Seine	2 548	1 518	110	646
Mitry-Mory	1 274	790	55	272
Montereau-fault-Yonne	1 097	768	54	306
Nemours	815	433	38	149
Noisiel	1 598	799	67	317
Provins	814	560	31	164
Roissy-en-Brie	847	515	50	159
Sénart	1 169	861	52	290
Tournan-en-Brie	975	588	41	155
Seine-et-Marne	16 970	10 451	743	3 660

Source : CAF de Seine-et-Marne, 2023

Répartition des allocataires du RSA par âge selon les territoires des MDS en 2023

MDS	Moins de 25 ans	25 à 29 ans	30 à 39 ans	40 à 49 ans	50 à 59 ans	60 ans et plus
Chelles	64	332	591	449	289	163
Coulommiers	83	378	567	379	340	165
Fontainebleau	32	249	464	309	241	115
Lagny-sur-Marne	79	482	823	530	340	191
Meaux	129	562	1 060	687	532	269
Melun Val de Seine	164	936	1 665	1 026	692	333
Mitry-Mory	75	428	789	498	384	217
Montereau-fault-Yonne	81	366	726	505	376	170
Nemours	59	233	430	294	294	125
Noisiel	68	519	903	642	407	240
Provins	74	258	509	321	291	116
Roissy-en-Brie	39	294	536	336	230	136
Sénart	106	464	798	508	329	165
Tournan-en-Brie	85	373	533	337	292	138
Seine-et-Marne	1 138	5 874	10 394	6 821	5 037	2 543

Source : CAF de Seine-et-Marne, 2023

Répartition des allocataires du RSA par ancienneté dans le dispositif selon les territoires des MDS en 2023

MDS	Moins d'un an dans le dispositif	Entre 1 et 2 ans dans le dispositif	Entre 3 et 5 ans dans le dispositif	Entre 6 et 10 ans dans le dispositif	Plus de 10 ans dans le dispositif
Chelles	377	437	481	338	255
Coulommiers	426	469	464	305	251
Fontainebleau	290	315	353	273	177
Lagny-sur-Marne	503	627	607	389	319
Meaux	657	741	810	562	466
Melun-Val-de-Seine	1 034	1 185	1 152	862	589
Mitry-Mory	457	546	610	423	354
Montereau-fault-Yonne	409	445	513	502	355
Nemours	255	309	337	286	248
Noisiel	584	691	730	491	284
Provins	316	341	407	288	217
Roissy-en-Brie	347	378	432	248	166
Sénart	462	603	644	418	245
Tournan-en-Brie	386	419	425	301	228
Seine-et-Marne	6 503	7 506	7 965	5 686	4 154

Source : CAF de Seine-et-Marne, 2023



Observatoire
départemental

seine 77
& marne
LE DÉPARTEMENT

Département de Seine-et-Marne

Hôtel du Département
CS 50377
77010 Melun cedex
01 64 14 77 77

seine-et-marne.fr



**PUBLICATION RÉALISÉE PAR LE SERVICE DE L'OBSERVATOIRE DÉPARTEMENTAL
DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES (SG-DGS).**

Directeur de la publication : Christophe DENIOT - directeur général des services • Coordination : William BRUNAT - chef du service de l'Observatoire départemental • Rédaction : Élodie TESTE - chargée d'études socio-démographe

Ref Obs : EIS_2024_10_001

Contact : observatoire@departement77.fr - 01 64 14 75 23